



EXPO AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE

Québec



BOTTIN PRIMES ET CONCOURS



23 JUILLET AU 1^{er} AOÛT 2026

EXPO-AGRICOLE.COM
ASSISTEXPO.CA/SAINT-HYACINTHE



Mot du président

Exposition agricole de Saint-Hyacinthe 2026

C'est avec grand plaisir que je vous invite à vivre l'expérience de l'Expo agricole dans toute sa richesse et sa diversité. Cet événement est une occasion unique de plonger au cœur de la réalité agricole, en favorisant une proximité précieuse entre citoyens et producteurs.

Dans un contexte agricole parfois incertain, il est plus important que jamais de prendre le temps d'encourager nos productrices et producteurs locaux. Leur passion et leur engagement nourrissent bien plus que nos tables : ils font vivre toute une communauté.

Depuis 1837, l'Expo est une sortie incontournable où petits et grands peuvent apprendre, s'émerveiller et se rapprocher de ce qui nous nourrit au quotidien.

C'est donc avec une grande fierté que je vous invite, pour une deuxième année à titre de président de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe, à venir célébrer avec nous.

Guillaume Ménard

Guillaume Ménard, producteur agricole

Président du comité organisateur

Exposition agricole et alimentaire de St-Hyacinthe



Expo agricole de Saint-Hyacinthe : une vitrine sur notre agriculture

Durant la période estivale, les expositions agricoles sont bien ancrées dans les traditions québécoises. Elles offrent au public une fenêtre privilégiée sur la diversité du secteur agroalimentaire et sur le travail quotidien de nos producteurs et productrices.

L'Expo agricole de Saint-Hyacinthe met notamment en valeur la qualité des produits locaux ainsi que le savoir-faire des éleveurs et éleveuses de la Montérégie à travers les jugements d'animaux. Ces moments de rencontre favorisent autant la découverte que le rapprochement entre la population et le monde agricole.

En plus de soutenir la promotion des activités agricoles d'ici, cet événement joue un rôle essentiel dans le dynamisme économique et touristique de la région.

Nous vous encourageons à participer en grand nombre à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe et à profiter pleinement de cette occasion pour célébrer notre agriculture.

Bonne visite!

**Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation,**

Donald Martel

La ministre du Tourisme,

Amélie Dionne

BIENVENUE À L'EXPO DE SAINT-HYACINTHE

Depuis plus de 187 ans, l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe est un événement phare qui met en lumière l'innovation et le dynamisme de notre région!



En tant que Technopole agroalimentaire, la Ville de Saint-Hyacinthe est très heureuse de passer en mode Expo en soutenant la plus grande exposition du Québec, qui rassemble, émerveille et fait rayonner notre communauté, petits et grands réunis. Nous avons à cœur de valoriser le secteur agricole et agroalimentaire, un joyau de notre économie locale et une source de grande fierté.

L'organisation de cet événement nécessite des mois de dévouement et de travail acharné. Je tiens à féliciter la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe pour leur rôle essentiel dans la mise en lumière de notre ville, non seulement au Québec, mais à travers tout le Canada.

Je lance un appel aux Maskoutaines et aux Maskoutains : réappropriiez-vous votre exposition! Venez nombreux à la journée des résidents, le lundi 28 juillet, où un tarif préférentiel vous sera réservé. C'est une occasion exceptionnelle de partager un moment inoubliable en famille et de découvrir l'univers captivant de l'agriculture, où se mêlent tradition, passion et innovation.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Le Maire de Saint-Hyacinthe

André Beauregard

Découvrons nos ressources



Célébrons notre terroir

Fier partenaire présentateur de l'Expo agricole
de Saint-Hyacinthe





ICI. C'EST MEGADOME.

Choisissez un bâtiment d'ingénierie fabriqué au Québec.

Jimmy Harvey
Propriétaire, Ferme Rewill

Conçu pour les agriculteurs d'ici.

Fier partenaire de l'Expo agricole de
Saint-Hyacinthe

 **MegaDome**
bâtiments • buildings

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SAINT-HYACINTHE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominic Sansoucy, président, Rouville

Guillaume Ménard, v.-p., Verchères

Richard Lagacé, La Vallée des Maskoutains

Simon Giard, Bagot

Denis Godin, Richelieu

Benoit Beauregard, La Vallée des Maskoutains

Claude Corbeil, Bagot

Patrick Godin, Richelieu

André Beaudet, Rouville

Élodie Malo, Verchères

Nathalye Laliberté, Externe

Émilie Fontaine, Externe

EXPOSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE ST-HYACINTHE

COMITÉ ORGANISATEUR 2026

Guillaume Ménard, Président - Verchères

Richard Lagacé, administrateur - La Vallée des Maskoutains

Simon Giard, administrateur - Bagot

Dominic Sansoucy, administrateur - Rouville

Benoit Beauregard, administrateur - La Vallée des Maskoutains

Patrick Godin, administrateur - Richelieu

Élodie Malo, administrateur- Verchères

Johanne Cameron - Vallée des Maskoutains

David Bousquet - représentant de Ville de Saint-Hyacinthe

Gerardo Gollo Gil - représentant pour le MAPAQ

Lucie Duchesne, Gestionnaire d'événements - responsable du comité

PATRONS D'HONNEUR

L'Hon. Heath MacDonald,

Ministre Agriculture et Agroalimentaire Canada

L'Hon. Donald Martel,

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries

et de l'Alimentation du Québec

MEMBRES

Les Sociétés d'Agriculture de Bagot, Richelieu, Rouville, Vallée des Maskoutains et Verchères.

N.B. Les concours de l'Exposition agricole et alimentaire de St-Hyacinthe sont ouverts aux membres des Sociétés d'Agriculture ci-dessus nommées, auxquelles s'ajoutent ceux de La Société d'Agriculture de Missisquoi (sauf exceptions).

MEMBRES HONORAIRES

André Beauregard
Claude Bernier
Daniel Brouillard
François Brouillard
Claude Corbeil
Philippe Daigneault
François Dalpé
Normand Fontaine
Gérald Gemme
Martin Gemme
René Gendron

Nelson Grondin
Réal Laflamme
Simon Laverdière
André Lussier
Monique Lussier (Bessette)
Gisèle Malo
Jacques Pelletier
Normand Plouffe
Richard Robert
Robert Robert JR
Léon Sansoucy

RESPONSABLE DU SECTEUR AGRICOLE

François Brouillard, Tél.: 450 768-9926

Superviseur de la vérification et aviseur zootechnique

François Brouillard

SOUS-COMITÉ

Johanne Cameron - Chevaux
Raphael Guentert - Bovins Holstein
Steve Godin - Bovins Jersey
Alexandre Larocque - Bovins Ayrshire
Jenny Henchoz - Bovins Canadienne
Benoit Beauregard - Bovins Boucherie
Éric Bréniel - Salon des races Jefe
Réjean Girard - Moutons
Jade Pinel - Chèvres Laitière
Alexy Brien - Chèvres Boer
Julie Pinard - Autres produits de la ferme
Léonie Michon - Jeunes ruraux
Laurie Noiseux - Jeunes ruraux boucherie

Adresse postale:

Exposition agricole et alimentaire de St-Hyacinthe
2670, avenue Beuparlant, Saint-Hyacinthe QC J2S 4M8
Téléphone: 450 768-9926
expo-agricole.com
courriel: fbrouillard@sash.ag

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Partout où le mot Exposition est utilisé, signifie: Exposition agricole et alimentaire de St-Hyacinthe

Tous les exposants prenant part à l'Exposition devront être membres de leur Société locale d'Agriculture (voir ci-après la liste des municipalités) et y avoir leur lieu principal de résidence et d'exploitation.

Société d'Agriculture de Bagot

Simon Giard, président
Cell.: 450 513-2751
simon.giard@gmail.com

Nancy Thibault, secrétaire
450 236-0112
sadebagot@gmail.com

Société d'Agriculture de la Vallée des Maskoutains

Richard Lagacé, président
Cell.: 450 779-2461
lagaceri@hotmail.com

Gaston Doré, secrétaire
438 403-2260
valleemaskoutains@societeagriculture

Société d'Agriculture de Rouville

Dominic Sansoucy, président
Cell.: 514 232-0659
sansoucy.dominic@gmail.com

Véronique Larose, secrétaire
450 272-3575
societeagriculturerouville@outlook.com

Société d'Agriculture de Verchères

Guillaume Ménard, président
Cell.: 514 299-3862
gmenard19@hotmail.com

Mélanie Malo, secrét.-coordonnatrice
514 916-1147
info@expocalixa.com

Société d'Agriculture de Richelieu

Denis Godin, président
Cell.: 450 278-5038
d.go.5@hotmail.com

Marco Lavallée, secrétaire
450 743-2124
marco.lavallee@societeagriculture.com

Municipalités incluses dans le territoire des Sociétés locales membres

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BAGOT

Acton Vale, Béthanie, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Hyacinthe (quartier Sainte-Rosalie), Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Nazaire, Saint-Pie, Saint-Simon, Saint-Théodore, Sainte-Christine, Sainte-Hélène, Upton

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE RICHELIEU

Massueville, Sorel-Tracy, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne de Sorel, Sainte-Victoire, Yamaska

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ROUVILLE

Ange-Gardien, Granby, Granby Canton, Marieville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Rougemont, Roxton Falls, Roxton Falls Canton, Roxton Pond, Shefford, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Césaire, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim-de-Shefford, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Paul-d'Abbotsford, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Cécile-de-Milton

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA VALLÉE DES MASKOUTAINS

La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Charles, Saint-Damase, Saint-Denis, Saint-Hyacinthe (quartier le Confesseur, quartier Notre-Dame, quartier Saint-Thomas-d'Aquin), Saint-Jude, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES

Beloeil, Boucherville, Brossard, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, Greenfield Park, Longueuil, Mc Masterville, Saint-Amable, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Hubert, Saint-Lambert, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Sainte-Julie, Varennes, Verchères

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MISSISQUOI ((INVITÉS)

Abercorn, Bedford, Bedford Canton, Bolton Ouest, Brigham, Brome, Bromont, Cowansville, Dunham, East-Farnham, Farnham, Frelisghsburg, Lac Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike-River, Philipsburg, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Sainte-Brigide, Sainte-Sabine, Stanbridge Station, Stanbridge-East, Sutton, Sutton Canton, Knowlton.

Les personnes qui se proposent de participer à cette exposition sont priées de lire attentivement les règlements qui suivent, ainsi que les règlements particuliers mentionnés à l'entête de chaque secteur de cette brochure, lesquels seront strictement mis en vigueur.

DÉFINITIONS

EXHIBIT ou SUJET D'EXPOSITION

Pour les normes des classes de bestiaux, un exhibit sera interprété de la façon suivante: Un exhibit est une unité animale se qualifiant pour une inscription dans une classe spécifiée dans les normes des classes de bestiaux. Tout animal de race, qu'il appartienne à une ou plusieurs personnes (individuellement ou collectivement) est considéré comme étant le produit de la ferme ou de l'unité d'élevage où il est habituellement gardé.

UNITÉ D'ÉLEVAGE

La définition "unité d'élevage" doit être comprise de la manière suivante: dans chaque norme, lorsque les mêmes intérêts sont répartis dans plus d'une unité d'élevage à titre individuel ou collectivement, ces unités sont considérées comme étant le produit de la ferme ou de l'unité d'élevage à l'endroit où le ou les sujets sont habituellement logés, sauf pour les chevaux. Dans tous les cas où il y a un doute qu'il existe plus d'une unité d'élevage, l'interprétation doit être qu'il existe qu'une seule unité d'élevage. La responsabilité d'établir la preuve que ce sont deux unités d'élevage séparées est dévolue à l'exposant.

EXPOSANT

Un exposant est un éleveur ou une organisation qui expose des animaux ou des produits de la ferme devant un juge à l'heure spécifiée par l'Exposition. Deux personnes ne pourront concourir à cette exposition avec deux exhibits provenant de la même unité de producteur et tout concurrent devra être le propriétaire de l'exhibit qu'il désire exposer.

Tous les animaux exposés devront être présentés dans leur couleur naturelle et devront être propres, pendant toute la durée de l'Exposition, sous peine de perdre les prix qui leur auront été attribués et d'être expulsés du terrain de l'Exposition. Aucun animal souffrant de maladie contagieuse ne sera admis sur le terrain de l'Exposition.

Lors de leur inscription sur AssistExpo, tous les exposants doivent obligatoirement accepter les conditions de l'« Engagement de l'exposant – Ordre, sécurité et bien-être animal ».

Tout exposant ne respectant pas les règlements de l'exposition pourra se voir retirer ses primes en parties ou en totalité.

Aucun chien ne sera accepté sur le terrain de l'Exposition sauf les chiens-guides pour non-voyants.

Les animaux seront jugés dans des arènes spéciales à cette fin, et aucune personne ne sera admise à l'intérieur de celles-ci pendant que les juges seront à effectuer leur travail, excepté les officiers de l'Exposition et les personnes responsables des animaux exposés.

Seuls les exhibits ayant remporté le premier et le deuxième prix dans leur section respective auront droit de concourir pour les Championnats.

Toutes les stalles devront être nettoyées chaque jour, avant 8h am, de sorte que les déchets puissent être enlevés avant l'arrivée des visiteurs.

Par respect pour l'environnement, nous demandons à tous les éleveurs de ne pas mettre autre chose que la litière des animaux dans les bacs et conteneurs à fumier. Sous peine d'amende.

Les animaux devront demeurer aux endroits désignés, sauf pour le lavage et l'expertise et ne devront circuler sur le terrain à moins d'une permission spéciale.

Personne n'aura le droit de toucher aux exhibits, aux cartes de prix ou autres objets, sous peine d'amende et d'expulsion et s'il s'agit d'un exposant, de perdre droit aux prix qui lui auront été décernés à cette exposition.

Les administrateurs, sous la direction du directeur général, auront plein pouvoir dans le département qui leur aura été assigné, et les exposants devront suivre leurs instructions. Les exhibits seront sous leur contrôle et ils ne pourront être déplacés sans leur permission.

Des laissez-passer d'exposants ne sont valables que pour les exposants et leurs aides.

En cas de déficit, l'Exposition pourra faire une retenue sur le montant accordé en prix aux exposants.

L'Exposition n'assume aucune responsabilité relativement aux exhibits; elle prendra toutes les précautions raisonnables, mais il est entendu que les exposants auront les risques ordinaires de l'Exposition. Elle décline également toute responsabilité, tant à l'égard des visiteurs que des exposants, au sujet des dégâts, pertes, vols ou autres dommages quelconques pouvant résulter d'accidents survenus sur le terrain de l'Exposition.

Les propriétaires d'animaux devront être munis d'une assurance-responsabilité de deux (2) millions et seront responsables des dommages ou accidents que ceux-ci pourront causer sur le terrain de l'Exposition. La vérification de la preuve d'assurance sera faite lors de la vérification des animaux.

Sur preuve ou découverte qu'un prix aura été obtenu par fraude, corruption ou fausse représentation, le conseil d'administration de l'Exposition aura, en tout temps, le droit de confisquer ce prix et sa décision sera finale ou encore de mandater le comité éthique à prendre une décision.

Tout exposant pourra être requis de prêter serment au sujet d'un exhibit qu'il aura exposé ou d'un prix qui lui aura été décerné afin d'établir qu'il s'est conformé aux règlements de l'Exposition. S'il refuse de se conformer à ce règlement, il sera reconnu en faute et les prix qui lui auront été décernés seront confisqués.

Tout concurrent qui essaiera d'intervenir ou d'influencer un juge dans l'accomplissement de son devoir ou qui se servira d'un langage méprisant ou injurieux à son égard ou qui fera tenir un tel langage par une autre personne perdra droit aux prix qui lui auront été décernés à cette exposition.

Aucune réclamation se rapportant aux prix décernés à cette exposition ne sera acceptée après 30 jours de la réception des prix payés.

Les exhibits de qualité inférieure pourront être déclassés par un juge.

On s'attend que les juges voient à ce que les sujets soient exposés dans leur propre section. Dans le cas de doute sur l'éligibilité d'un exhibit, ils devront s'en rapporter au directeur du département ou au secrétaire.

L'Exposition ne sera pas responsable des erreurs d'impression ou autres dans les règlements, la liste de prix ou tout autre imprimé.

L'Exposition se réserve le droit d'amender ou de changer ces règlements si elle le juge à propos.

Toute difficulté dans l'interprétation ou l'exécution des présents règlements, de même que dans tout autre cas non prévu, sera réglée par le conseil d'administration ou sera référé au comité éthique de l'Exposition, dont la décision sera finale.

Étant donné le manque d'espace, les exposants ne devront placer dans les étables que le foin et la paille nécessaires pour une journée.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FAIRE DES AMAS DE PAILLE, FOIN OU RIPE À L'EXTÉRIEUR DES PAVILLONS.

RETARD : En cas de retard, il y aura possibilité de procéder à des inscriptions avec des frais additionnels.

Il est interdit de fumer dans les bâtiments sous peine d'expulsion.

HORAIRE DES JUGEMENTS

JEUDI 23 juillet

8 h -- Grandes cultures Centre BMO

9 h -- Acériculture (érable) Centre BMO

13 h -- Horticulture Centre BMO

VENDREDI 24 juillet

10 h 30 -- Jugement au licou des chevaux léger d'attelage L.-P. Gaucher

11 h 30 -- Relève Hippique du Québec (RHQ) L.-P. Gaucher

- Showmanship; poney, cheval léger et cheval lourd

- Mascarade

13 h 15 -- Jugement au licou des hongres lourds d'attelage L.-P. Gaucher

18 h 30 -- Spectacle d'attelages de chevaux L.-P. Gaucher

SAMEDI 25 juillet

11 h 00 -- Bovins Ayrshire L.-P. Gaucher

11 h 00 -- Bovins Canadienne L.-P. Gaucher

11 h 00 -- Moutons Chapiteau

18 h 30 -- Spectacle d'attelages de chevaux L.-P. Gaucher

DIMANCHE 26 juillet

10 h 00 -- Ring #1 Angus suivi des Simmental L.-P. Gaucher

10 h 00 -- Ring #2 Shorthorn suivi des Hereford L.-P. Gaucher

18 h 30 -- Spectacle d'attelages de chevaux L.-P. Gaucher

LUNDI 27 juillet

10 h 00 -- Jeunes ruraux bovins Canadienne, Ayrshire L.-P. Gaucher

10 h 00 -- Jeunes ruraux toutes les races de bov. de boucherie L.-P. Gaucher

16 h 00 -- Spectacle d'attelages de chevaux L.-P. Gaucher

MARDI 28 juillet

10 h 00 -- Jugement au licou des chevaux Arabe L.-P. Gaucher

13 h 00 -- Classes performance Arabes L.-P. Gaucher

18 h 30 -- Spectacle d'attelages de chevaux et finales L.-P. Gaucher

MERCREDI 29 juillet

10 h 00 -- Jeunes ruraux bovins Holstein, Jersey L.-P. Gaucher

13 h 00 -- Chèvres laitières hapiteau

16 h 00 -- Challenge Québec (chevaux lourds) L.-P. Gaucher

-- Classes de licou (Canadiens) L.-P. Gaucher

JEUDI 30 juillet

12 h 00 -- Bovins Jersey L.-P. Gaucher

16 h 00 -- Jugement au licou (Clydesdale, Belge et Percheron) L.-P. Gaucher

VENDREDI 31 juillet

9 h 00 -- Bovins Holstein L.-P. Gaucher

13 h 30 -- Jugement au licou des chevaux miniatures Chapiteau

18 h 30 -- Soirée des chevaux miniatures et Welsh L.-P. Gaucher

+ Classes de sauts chevaux miniatures (open Welsh)

+ Classes d'agilité des chevaux miniatures et Welsh

SAMEDI 1 août

9 h -- Jugement au licou chevaux Welsh L.-P. Gaucher

10 h -- Chèvres Boer Junior (Jeunes ruraux) Chapiteau

11 h -- Chèvres Boer Chapiteau

13 h -- Classes de performance de la Classique Welsh L.-P. Gaucher



LE CENTRE DES EXPERTS

RÉNOVATION

QUINCAILLERIE

MATÉRIAUX

© 1967

**FIER DE SOUTENIR
L'EXPO AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE**



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

CHEVAUX ET PONEYS

Veuillez faire vos inscriptions **au plus tard** le 29 juin 2026.

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Une attestation d'assurance-responsabilité de deux (2) millions de dollars est exigée. Une preuve de cette assurance doit être fournie au secrétariat des chevaux dès votre arrivée.

Tous les chevaux présentés à l'Exposition devront :

- Avoir subi, entre le 1 janvier 2026 et le 23 juillet 2026 l'épreuve Coggins avec résultat négatif.
- Il est fortement recommandé que les chevaux soient vaccinés contre l'influenza équine et l'herpès virus (type 1 et type 4) dans les 6 mois précédant l'arrivée sur le site.

Les preuves de Coggins doivent être présenté avant l'arrivée des chevaux sur le site, sans quoi ils seront refusés.

L'Exposition s'engage à loger les chevaux d'attelage et de licou.

Il est défendu à un exposant de changer un ou des chevaux durant l'Exposition à moins d'une permission spéciale accordée par le secrétariat de l'Exposition.

Dans les classes de chevaux attelés de trois chevaux ou plus, le conducteur devra être accompagné d'un(e) aide aguerri(e).

Le port du casque de sécurité est recommandé dans les classes attelées pour les enfants de moins de 18 ans.

Toute demande de modification dans les classes d'attelage devra être signifiée dès l'arrivée de vos chevaux sur le site. Pour tout changement apporté après le 23 juillet, un montant de 50\$ sera retenu des primes.

Les classes pour chevaux et poneys attelés ne seront ouvertes qu'à la seule condition qu'il y ait un minimum de trois participants.

Les exposants doivent posséder des équipements sécuritaires qui correspondent à la race et à la classe.

Les stationnements, emplacements des remorques ou "Trailers" et roulottes ou "campeurs" sont les mêmes que pour les autres exposants. Les remorques doivent être placées au stationnement désigné par l'organisation pour les participants de plus que 24 heures. Les emplacements de roulotte sont payants et sur le site.

Tous les chevaux participants aux classes de licou doivent payer les frais d'inscription applicables.

Réchauffement :Le lieu de réchauffement convenu est l'aréna L.P. Gauthier. Les heures de réchauffement sont de 5h à 8h30 am au maximum (selon l'horaire des jugements dans ce pavillon lors de chaque journée).

Chaque éleveur devra vider son espace avant son départ.

CHEVAUX ATTELÉS

JUGES ET SECTIONS

Veuillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Entrée: JEUDI 23 juillet, Avant 13h00

Sortie: MARDI 28 juillet, Après 21h00

Horaire :	Juges :
Vendredi 18h30	Josh Nicol
Samedi 18h30	Josh Nicol
Dimanche 18h30	Steve McLean
Lundi 18h30	Steve McLean
Mardi 18h30	Alecia Mcquarrie / Janet Henderson (Cheval en selle et costume arabe)

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 10\$ par cheval. Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être effectués via AssistExpo: www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de l'Exposition.

SECTION 100	Inter-races des chevaux lourds (Belge, Percheron, Clydesdale)
SECTION 104	Chevaux Canadiens, Haflinger, Frison, Lusitain et PRE (Pure Race Espagnol)
SECTION 105	Chevaux arabes, demi-sang arabe ou ascendance arabe
SECTION 106	Chevaux légers inter-races (Morgan, Arabe, American Saddlebred, Hackney et ascendance)
SECTION 108	Cheval routier attelé à une voiture à 2 roues
SECTION 109	Cheval routier attelé à voiture à 4 roues
SECTION 111	Poneys Hackney
SECTION 112	Poneys Routiers
SECTION 114	Poneys Shetland et Welsh (à l'attelage)

Une inscription par exposant par classe.

100. Inter-races chevaux lourds (Clydesdale - Belge - Percheron)

Classes:

- 1. Un cheval attelé à une voiture 2 ou 4 roues Prix gagnés:** 200\$ - 175\$ - 160\$ - 145\$ - 130\$ - 115\$ - 100\$
Au programme aux spectacles de vendredi, lundi et mardi
- 2. Attelage en flèche de chevaux lourds sur une voiture à 2 roues - Cart Prix gagnés:** 230\$ - 200\$ - 180\$ - 160\$ - 140\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$
Au programme du spectacle de dimanche
- 3. Une jument attelée sur une voiture lourde Prix gagnés:** 200\$ - 175\$ - 160\$ - 145\$ - 130\$ - 115\$ - 100\$
Au programme du spectacle de vendredi
- 4. Une paire de chevaux attelés sur une voiture lourde, conduit par une femme Prix gagnés:** 230\$ - 200\$ - 180\$ - 160\$ - 140\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$
Au programme du spectacle de lundi
- 5. Attelage en arbalète Prix gagnés:** 330\$ - 300\$ - 270\$ - 240\$ - 210\$ - 180\$ - 160\$
Au programme du spectacle de samedi
- 6. Attelage de 4 chevaux (Classique 4 - Qualif) Deux paires de chevaux lourds Prix gagnés:** 400\$ - 355\$ - 325\$ - 295\$ - 265\$ - 235\$ - 205\$ - 180\$
Au programme aux spectacles de lundi et samedi
- 7. Attelage de 6 chevaux - Trois paires de chevaux lourds Prix gagnés:** 580\$ - 500\$ - 450\$ - 400\$ - 350\$ - 300\$ - 265\$ - 235\$
Au programme aux spectacles de samedi et mardi

CHEVAUX LOURDS
HORAIRE DES CLASSES AU PROGRAMME

- Vendredi :** Une jument attelée sur une voiture 2 ou 4 roues
Attelage de 6 chevaux - Trois paires de chevaux lourds
- Samedi :** Attelage en arbalète
Attelage de 4 chevaux (Classique 4)
- Dimanche :** Attelage en flèche sur une voiture à 2 roues - Cart
Attelage de 6 chevaux
- Lundi :** Une paire conduit par une femme
Un cheval attelé à une voiture 2 ou 4 roues
Attelage de 4 chevaux (Classique 4) – FINALE *
- Mardi :** Un cheval attelé à une voiture 2 ou 4 roues – FINALE *
Attelage de 6 chevaux – FINALE *

104. ATTELAGE / Canadien - Haflinger - Frison - Lusitalien - PRE (Pur Race Espagnol)

Classes:

- 1. Un cheval attelé à une voiture fine (buggy 4 roues) Prix gagnés:** 130\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$
- 2. Une paire de chevaux attelés à un buggy (attelage fin) Prix gagnés:** 225\$ - 210\$ - 190\$ - 170\$ - 150\$ - 130\$ - 110\$
Au programme de samedi
- 4. Attelage en flèche Prix gagnés:** 225\$ - 210\$ - 190\$ - 170\$ - 150\$ - 130\$ - 110\$
Au programme de lundi
- 3. Attelage en arbalète (obstacles) Prix gagnés:** 320\$ - 290\$ - 260\$ - 230\$ - 200\$ - 170\$ - 140\$ - 130\$
Au programme de dimanche
- 5. Attelage de 4 chevaux sur une voiture Express Prix gagnés:** 350\$ - 330\$ - 300\$ - 250\$ - 225\$ - 175\$ - 150\$
Au programme de vendredi et mardi

Section 104

HORAIRE DES CLASSES AU PROGRAMME

- Vendredi :** Attelage de 4 chevaux sur une voiture Express
- Samedi :** Une paire de chevaux attelés à un buggy (attelage fin)
- Dimanche :** Attelage en arbalète
- Lundi :** Attelage en flèche
- Mardi :** Attelage de 4 chevaux sur une voiture Express – FINALE *

105. ATTELAGE / Chevaux arabes, demi-sang arabe ou ascendance arabe

Classes:

- 1. Costume arabe Prix gagnés:** 100\$ - 90\$ - 70\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$
Au programme de tous les spectacles

HORAIRE DES CLASSES AU PROGRAMME

Vendredi :	Costume arabe
Samedi :	Costume arabe
Dimanche :	Costume arabe
Lundi :	Costume arabe
Mardi :	Costume arabe – FINALE *

106. ATTELAGE-Ch. légers inter-races (Morgan, Arabe, Amer. Saddlebred)

Classes:

- 1. Un cheval en selle - Guerre des races Prix gagnés:** 125\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$
Au programme des spectacles de vendredi et mardi
- 2. Un cheval léger attelé à une voiture fine à 2 ou 4 roues. Meneur en tenue de soirée. Prix gagnés:** 130\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$ - 70\$
Au programme du spectacle de samedi
- 3. Un cheval léger attelé à une voiture fine à 2 ou 4 roues et conduit par une femme. Prix gagnés:** 140\$ - 130\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$
Au programme du spectacle de dimanche
- 4. Un cheval léger attelé à une voiture fine à 2 ou 4 roues Prix gagnés:** 130\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$ - 70\$
Au programme du spectacle de lundi

Les chevaux arabes peuvent s'inscrire à un maximum de deux (2) classes.

SECTION 106

HORAIRE DES CLASSES AU PROGRAMME

Vendredi : Un cheval en selle – Guerre des races

Samedi: Un cheval léger attelé à une voiture fine à 2 ou 4 roues.

Dimanche: Un cheval léger attelé à une voiture à 2 ou 4 roues. Conduit par une femme.

Lundi: Un cheval léger attelé à une voiture à 2 ou 4 roues

Mardi: Un cheval en selle – Guerre des races - FINALE*

108. ATTELAGE / Cheval routier attelé à une voiture à 2 roues

Classes:

- 1. 1. Un cheval routier attelé à voiture à 2 roues Prix gagnés:** 190\$ - 170\$ - 150\$ - 130\$ - 110\$ - 90\$ - 80\$ - 60\$
Au programme vendredi, samedi, lundi et mardi / Les chevaux de la classe 109 ne peuvent pas s'inscrire à la classe 108

109. ATTELAGE / Cheval routier attelé à voiture à 4 roues

Classes:

- 1. Un cheval routier attelé à voiture à 4 roues Prix gagnés:** 190\$ - 170\$ - 150\$ - 130\$ - 110\$ - 90\$ - 80\$ - 60\$
Au programme vendredi, samedi, dimanche, mardi / Les chevaux de la classe 108 ne peuvent pas s'inscrire à la classe 109

SECTION 108 et 109

CLASSES AU PROGRAMME

SECTION 108 Cheval routier attelé à une voiture à 2 roues

SECTION 109 Chevaux routiers sur une voiture à 4 roues

HORAIRE DES CLASSES AU PROGRAMME POUR LES ROUTIERS

Vendredi : Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues (108)

Un cheval routier attelé à une voiture à 4 roues. (109)

Samedi : Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues (108)

Un cheval routier attelé à une voiture à 4 roues (109)

Dimanche: Un cheval routier attelé à une voiture à 4 roues (109)

Lundi : Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues (108)

Mardi : Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues - FINALE* (108)

Un cheval routier attelé à une voiture à 4 roues - FINALE* (109)

111. ATTELAGE / Poney Hackney

Classes:

1. Un poney attelé à une voiture fine d'exposition (4 roues)

Prix gagnés: 175\$ - 150\$ - 130\$ - 115\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$

Au programme vendredi, dimanche, lundi, mardi / Les chevaux de la classe 112 ne peuvent pas s'inscrire à la classe 111

112. ATTELAGE / Routiers

Classes:

1. Un poney attelé à une voiture fine d'exposition (2 roues)

Prix gagnés: 175\$ - 150\$ - 130\$ - 115\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$

Au programme samedi, dimanche, lundi, mardi / Les chevaux de la classe 111 ne peuvent pas s'inscrire à la classe 112

SECTION 111 Poneys Hackney

SECTION 112 Routiers

HORAIRE DES CLASSES POUR LES PONEYS HACKNEY ET ROUTIERS

- Vendredi :** Un poney attelé à une voiture fine d'exposition, 4 roues.
- Samedi :** Un poney routier attelé à une voiture à 2 roues.
- Dimanche :** Un poney attelé à une voiture fine d'exposition, 4 roues.
Un poney routier attelé à une voiture à 2 roues.
- Lundi :** Un poney attelé à une voiture fine d'exposition, 4 roues..
Un poney routier attelé à une voiture à 2 roues.
- Mardi :** Un poney attelé à une voiture fine d'exposition, 4 roues. -
FINALE
Un poney routier attelé à une voiture à 2 roues. - FINALE

114. ATTELAGE / Poneys Shetland et Welsh

Classes:

- 1. Un poney attelé à une voiture fine ou de plaisance à 2 ou 4 roues**
Prix gagnés: 130\$ - 120\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$
Au programme de vendredi et mardi
- 2. Attelage en flèche (voiture fine ou de plaisance 2 ou 4 roues)**
Prix gagnés: 160\$ - 140\$ - 120\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$
Au programme de samedi
- 3. Un poney attelé en simple sur voiture 2 ou 4 roues (obstacles)**
Prix gagnés: 130\$ - 120\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$
Au programme de dimanche
- 4. Une paire de poneys attelés à une voiture fine** **Prix gagnés:** 160\$ - 140\$ -
120\$ - 110\$ - 100\$ - 90\$ - 80\$
Au programme de lundi

SECTION 114 Poneys Shetland et Welsh (à l'attelage)

HORAIRE DES CLASSES POUR LES PONEYS SHETLAND ET WELSH

- Vendredi:** Un poney attelé à une voiture fine ou de plaisance à 2 ou 4 roues
- Samedi:** Attelage en flèche (voiture fine ou de plaisance 2 ou 4 roues)
- Dimanche:** Un poney attelé en simple sur voiture 2 ou 4 roues (obstacles)
- Lundi:** Paire de poneys attelés à une voiture fine
- Mardi:** Un poney attelé à une voiture fine ou de plaisance à 2 ou 4 roues

HORAIRE

CONCOURS D'ATTELAGE DE CHEVAUX

Section Clas Description
se

Vendredi 18h30

1	106	1	Un cheval en selle - Guerre des races
2	108	1	Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues
3	100	3	Une jument attelée à une voiture 2 roues - Cart
4	114	1	Un poney attelé à une voiture fine ou de plaisance à 2 ou 4 roues
5	104	5	Attelage de 4 chevaux sur une voiture Express
6	105	1	Costume arabe
7	111	1	Un poney Hackney attelé à une voiture fine d'exposition (4 roues)
8	100	7	Attelage de 6 chevaux lourds - 3 paires
9	115	4	RHQ - Une cheval léger attelé à une voiture 2-4 roues
10	109	1	Un cheval routier attelé voiture à 4 roues

Samedi 18h30

1	112	1	Un poney routier attelé à une voiture fine d'exposition 2 roues
2	100	5	Attelage en arbalète - 3 chevaux lourds
3	105	1	Costume arabe
4	114	2	Attelage en flèche poneys (voiture fine ou plaisance 2 ou 4 roues)
5	109	1	Un cheval routier attelé voiture à 4 roues
6	100	6	Attelage de 4 chevaux lourds - Classique 4
7	104	2	Une paire de chevaux attelés à un boggy - attelage fin
8	115	5	RHQ - Un poney (au choix) attelé à une voiture à 2 ou 4 roues
9	106	2	Une cheval léger attelé à une voiture fine 2 ou 4 roues - Meneur en tenue de soirée
10	108	1	Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues

Dimanche
18h30

1	115	7	RHQ - Un cheval lourd attelé à une voiture 2 roues - Cart
2	106	3	Un cheval léger attelé à une voiture fine à 4 roues et conduit par une femme.
3	111	1	Un poney Hackney attelé à une voiture fine d'exposition (4 roues)
4	100	2	Attelage en flèche de chevaux lourds sur voiture 2 roues - Cart
5	104	4	Attelage en arbalète - 3 chevaux - avec obstacles
6	114	3	Un poney attelé en simple voiture 2 ou 4 roues (obstacles)
7	105	1	Costume arabe
8	109	1	Un cheval routier attelé voiture à 4 roues
9	100	7	Attelage de 6 chevaux lourds - 3 paires
10	112	1	Un poney routier attelé à une voiture fine d'exposition 2 roues

Lundi 16h00

1	100	4	Une paire chevaux lourds attelés à une voiture lourde, conduit par une femme
2	112	1	Un poney routier attelé à une voiture fine d'exposition 2 roues
3	104	3	Attelages en flèche
4	114	4	Une paire de poneys attelé voiture fine
5	106	4	Un cheval léger attelé voiture 2 ou 4 roues
6	100	1	Un chevaux lourds attelé à une voiture 2 roues - Cart
7	111	1	Un poney Hackney attelé à une voiture fine d'exposition (4 roues)
8	105	1	Costume arabe
9	108	1	Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues
10	100	6	Attelage de 4 chevaux lourds - Classique 4 - FINALE

Mardi 18h30

1	108	1	Un cheval routier attelé à une voiture à 2 roues - FINALE
2	100	1	Un cheval lourd attelé à une voiture 2 roues - Cart - FINALE
3	111	1	Un poney Hackney attelé à une voiture fine d'exposition (4 roues) - FINALE
4	106	1	Un cheval en selle - Guerre des races - FINALE

5	114	1	Un poney attelé à une voiture fine ou de plaisance à 2 ou 4 roues - FINALE
6	104	5	Attelage de 4 chevaux sur une voiture Express - FINALE
7	112	1	Un poney routier attelé à une voiture d'exposition 2 roues - FINALE
8	100	7	Attelage de 6 chevaux lourds - 3 paires - FINALE
9	105	1	Costume arabe - FINALE
10	109	1	Un cheval routier attelé voiture à 4 roues - FINALE

RELÈVE HIPPIQUE DU QUÉBEC (RHQ)

Veuillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

ENTRÉE : Jeudi 23 juillet 2026, avant 13h00.

Possibilité d'entente pour entrer avant 10h00 AM le vendredi le 24 juillet 2026.

DÉPART : Après la fin des classes le mardi le 28 juillet 2026

INSCRIPTION : Sur AssistExpo, avant le 29 juin 2026

Noter, les prix sont payés par la RHQ.

Relève Hippique du Québec (RHQ)

Classes:

1. "Showmanship" poneys

Classe présentée dans le cadre du concours de licou des chevaux d'attelage le vendredi PM

2. "Showmanship" cheval léger

Classe présentée dans le cadre du concours de licou des chevaux d'attelage le vendredi PM

3. "Showmanship" cheval lourd

Classe présentée dans le cadre du concours de licou des chevaux d'attelage le vendredi PM

4. "Showmanship" cheval Arabe au licou

Classe présentée le mardi, 29 juillet - Journée Arabe

5. Mascarade

Classe présentée dans le cadre du concours de licou des chevaux d'attelage le vendredi PM

6. Un cheval léger attelé à une voiture à 2 ou 4 roues

Classe présentée au spectacle d'attelage du vendredi

7. Un poney (au choix) attelé à une voiture à 2 ou 4 roues

Classe présentée au spectacle d'attelage du samedi

8. Un cheval lourd attelé à une voiture à 2 roues (Cart)

Classe présentée au spectacle d'attelage du dimanche

Les prix sont payés par la RHQ

HORAIRE DES CLASSES POUR LA RELÈVE HIPPIQUE

Vendredi :	En après-midi; classes de «Showmanship» et mascarades En soirée; Un cheval léger attelé à une voiture à 2 ou 4 roues
Samedi en soirée:	Un poney (au choix) attelé à une voiture à 2 ou 4 roues
Dimanche en soirée:	Un cheval lourd attelé à une voiture à 2 roues (Cart)
Mardi AM:	RHQ - «Showmanship» cheval Arabe

JUGEMENTS AU LICOU DES CHEVAUX D'ATTELAGE
CHEVAUX LÉGERS ET HONGRES RACES DE CHEVAUX LOURDS

Veuillez faire vos inscriptions **au plus tard** le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes. Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être réalisés via AssistExpo:

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de l'Exposition.

Entrée: JEUDI 23 juillet, Avant 13h00

Sortie: MARDI 28 juillet, Après 21h00

Tous les chevaux devront avoir quitté avant le mercredi 29 juillet à 6h00 AM pour laisser la place à la journée de spécialité des chevaux lourds. Box vidé par l'exposant.

Ouvert aux chevaux présents pour l'attelage du 23 au 28 juillet 2026

À l'exception des chevaux qui ont leur journée de spécialité, soit les chevaux Arabes, les chevaux Canadien, les chevaux miniatures, les juments, étalons, poulains et hongres des races de chevaux lourds (sauf les hongres présents à l'attelage), ainsi que les Welsh & Cobs.

JUGEMENT : Vendredi le 24 juillet 2026 dans le Pavillon L.-P. -Gaucher

10 h 30 -- Jugement au licou des chevaux léger d'attelages

11 h 30 -- RHQ Présentations

- Showmanship poneys
- Showmanship cheval léger
- Showmanship cheval lourd
- Mascarades

13 h 15 -- Jugement au licou des hongres lourds d'attelage

18 h 30 -- Spectacle d'attelages de chevaux

JUGE : Josh Nicol

Les chevaux légers des sections 107, 108, 109, 110, 111 qui ne participent pas aux compétitions d'attelage (juments, poulains et étalons) pourront se présenter sur le terrain le matin même du jugement et repartir à la fin de la journée (sauf si espace suffisant – selon nombre total d'inscriptions à l'attelage).

SECTIONS ÉLIGIBLES AUX CLASSES DE LICOU DU 24 JUILLET 2026

Les sections 300 concernent les chevaux de la première semaine (attelage et licou des chevaux d'attelage).

SECTION 300 Inter-races chevaux lourds (Clydesdale, Belge et Percheron)

SECTION 307 Morgan au licou

SECTION 308 Chevaux Routiers au licou

SECTION 310 American Saddlebred au licou

SECTION 311 Poneys Hackney au licou

SECTION 312 Chevaux Hackney au licou

SECTION 314 Poneys Shetland au licou

SECTION 315 Frisons au licou

Les chevaux participants à l'attelage qui souhaitent participer aux classes de licou doivent obligatoirement payer les frais d'inscription pour les classes au licou. Ceci est applicable à toutes les races et sections de chevaux participant aux classes de licou durant l'exposition.

300. Inter-races au licou ch. lourds d'attelage (Clyd-Belge-Percheron)

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Hongres Percheron de race pure de tout âge au licou**
- 2. Hongres Clydesdale de race pure de tout âge au licou**
- 3. Hongres Belge de race pure de tout âge au licou**

307. Morgan d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Poulain pur-sang né en 2026**
- 2. Poulain pur-sang né en 2025**
- 3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022**
Champion junior
Champion de réserve junior
- 4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant**
Grand champion
Grand champion de réserve
- 5. Pouliche née en 2026**
- 6. Pouliche née en 2025**
- 7. Pouliche née en 2024 - 2023 - 2022**
Championne junior
Championne de réserve junior
- 8. Jument de race pure née en 2021 ou avant**
Grande championne
Grande championne de réserve
- 9. Hongre de race pure de tout âge - Championnat**
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME
- 10. Hongre et juments demi-sang ou nonenregistrés**
Aucune prime offerte par l'Exposition
- 11. Descendance de l'étalon**
Trois sujets du même étalon
- 12. Descendance de la jument**
Deux sujets de la même mère

308. Chevaux Routiers d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2025
3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022
Champion junior mâle
Champion de réserve junior mâle
4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant
Champion senior
Champion de réserve senior
Grand champion
Grand champion de réserve
5. Pouliche pur-sang née en 2026
6. Pouliche pur-sang née en 2025
7. Pouliche pur-sang née en 2024, 2023, 2022
Championne junior
Championne de réserve junior
8. Jument de race pure née en 2021 ou avant
Grande championne
Grande championne de réserve
9. Hongre de race pure de tout âge - Championnat
10. Hongre de race pure de tout âge ou non enregistrés
Aucune prime offerte par l'exposition
11. Descendance de l'étalon
Trois sujets du même étalon
12. Descendance de la jument
Deux sujets de la même mère
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

310. American Saddlebred d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2025
3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022
Champion junior
Champion de réserve junior
4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant
Grand champion
Grand champion de réserve
5. Pouliche pur-sang née en 2026
6. Pouliche pur-sang née en 2025
7. Pouliche pur-sang née en 2024, 2023, 2022
Championne junior
Championne de réserve junior
8. Jument de race pure née en 2021 ou avant
Grande championne
Grande championne de réserve
9. Hongre de race pure de tout âge - Championnat
10. Hongres et juments demi-sang ou non enregistrés
Aucune prime offerte par l'exposition
11. Descendance de l'étalon
Trois sujets du même étalon
12. Descendance de la jument
Deux sujets de la même mère
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

311. Poneys Hackney d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2025
3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022
Champion junior mâle
Champion de réserve junior mâle
4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant
Grand champion
Grand champion de réserve
5. Pouliche pur-sang née en 2026
6. Pouliche pur-sang née en 2025
7. Pouliche pur-sang née en 2024, 2023, 2022
Championne junior
Championne de réserve junior
8. Jument de race pure née en 2021 ou avant
Grande championne
Grande championne de réserve
9. Hongre de race pure de tout âge - Championnat
10. Hongres et juments demi-sang ou non enregistrés
aucune prime offerte par l'exposition
11. Descendance de l'étalon
Trois sujets du même étalon
12. Descendance de la jument
Deux sujets de la même mère
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

312. Chevaux Hackney d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2025
3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022
Champion junior mâle
Champion de réserve junior
4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant
Grand champion
Grand champion de réserve
5. Pouliche pur-sang née en 2026
6. Pouliche pur-sang née en 2025
7. Pouliche pur-sang née en 2024, 2023, 2022
Championne junior
Championne de réserve junior
8. Jument de race pure née en 2021 ou avant
Grande championne
Grande championne de réserve
9. Hongre de race pure de tout âge
10. Hongres et juments demi-sang ou non enregistrés
aucune prime offerte par l'exposition
11. Descendance de l'étalon
Trois sujets du même étalon
12. Descendance de la jument
Deux sujets de la même mère
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

314. Poneys Shetland d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2025
3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022
Champion junior
Champion de réserve junior
4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant
Grand champion
Grand champion de réserve
5. Pouliche pur-sang née en 2026
6. Pouliche pur-sang née en 2025
7. Pouliche pur-sang née en 2024, 2023, 2022
Championne junior
Championne de réserve junior
8. Jument de race pure née en 2021 ou avant
Grande championne
Grande championne de réserve
9. Hongre de race pure de tout âge - Championnat
10. Hongres et juments demi-sang ou non enregistrés
aucune prime offerte par l'exposition
11. Descendance de l'étalon
Trois sujets du même étalon
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

315. Frisons d'attelage au licou

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2025
3. Poulain pur-sang né en 2024, 2023, 2022
Champion junior
Champion de réserve junior
4. Étalon de race pure né en 2021 ou avant
Grand champion
Grand champion de réserve
5. Pouliche pur-sang née en 2026
6. Pouliche pur-sang née en 2025
7. Pouliche pur-sang née en 2024, 2023, 2022
Championne junior
Championne de réserve junior
8. Jument de race pure née en 2021 ou avant
Grande championne
Grande championne de réserve
9. Hongre de race pure de tout âge - Championnat
10. Hongres et juments demi-sang ou non enregistrés
aucune prime offerte par l'exposition
11. Descendance de l'étalon
Trois sujets du même étalon
12. Descendance de la jument
Deux sujets de la même jument
Grand(e) champion(ne) SUPRÊME
Inter-races légers
Éligibles grands(es) champions(nes) et grands(es) champions(nes) de réserve de chaque race de légers
Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

JOURNÉE DES CHEVAUX ARABES

Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

ENTRÉE :

Les chevaux arabes participants aux classes d'attelage du 24 au 28 juillet doivent être présents sur le site jeudi le 23 juillet 2026 avant 13h00 PM.

Les chevaux participants seulement à la journée Arabe (licou et/ou clinique de Mme Janet Henderson «For the love of Horse») doivent être présents sur le site mardi le 28 juillet, avant 10h (possibilité d'arriver à partir du dimanche soir – Entrée Blanchet).

DÉPART :

À partir de 21h00 mardi le 28 juillet 2026. Tous les chevaux devront avoir quitté mercredi 29 juillet avant 6h00 AM pour laisser la place à la journée de spécialité des chevaux lourds. **Box vidé par l'exposant.**

JUGEMENT : Mardi le 28 juillet 10h00 dans l'arène L.-P.- Gaucher

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de l'Exposition. Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être réalisés via AssistExpo: www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe.

JUGE : Janet Henderson

Jugements au licou et clinique - Chevaux Arabe

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain né en 2026
2. Poulain né en 2025
3. Poulain né en 2024
Champion junior
Champion junior de réserve
4. Pouliche née en 2026
5. Pouliche née en 2025
6. Pouliche née en 2024
Championne junior
Championne de réserve junior
7. Étalon de race pure né en 2023 ou avant
8. Jument de race pure née en 2023 ou avant
9. Hongre de race pure tout âge

Grand(e) Champion(ne) Suprême
Grand(e) champion(ne) Suprême de réserve

10. **Tête la plus classique Prix gagné: 0\$**
11. **Cheval le plus classique Prix gagné: 0\$**
12. **Demi-sang arabe enregistré (tout sexe/âge)**
13. **Cheval avec ascendance arabe (tout âge/sexe) - prime offerte ACAQ**
Prix gagné: 0\$
14. **RHQ -Showmanship- cheval Arabe Prix gagné: 0\$**
Inscription via section 115 classe 4
15. **Liberté (2 ans et plus) - aucune prime de l'expo pour cette classe**
Prix gagné: 0\$

ACTIVITÉ DU MARDI APRÈS-MIDI

ORGANISÉE PAR L'ACAQ

«For the love of the horse»

Cette activité est ouverte en priorité aux chevaux Arabes pur-sang, Arabes demi-sang enregistrés et aux chevaux avec ascendance arabe. Les participants des autres races sont également invités à participer.

«For the love of the horse», une clinique de valorisation des chevaux arabes sera offerte par Mme Janet Henderson et votre association.

Les inscriptions se feront auprès de l'Association du cheval du Québec.

Pour les règlements complets, veuillez-vous référer au site web de l'association :
<https://acaq.com/>

Challenge Québec

**Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026
auprès de Challenge Québec**

Responsable Caroline Cantin napo-2@hotmail.fr ou par téléphone 581-982-027

Concours organisé et géré selon les règlements officiels de Challenge Québec
pour les chevaux Belges ou Brabant, Clydesdale ou Shire, et Percheron.

ENTRÉE : Mercredi le 29 juillet 2026, avant 10h AM

DÉPART : Après 21 heures le mercredi le 29 juillet 2026.

JUGEMENT : Mercredi le 29 juillet 2026 à 16 heure dans l'aréna L.-P.- Gaucher

Juge : Vincent Lallier-Beaudoin

Horaire :

16h00 : Jugement au licou.

18h00 : Jugement à l'attelage performance

Suivi : Concours d'habilités

JOURNÉE DES CHEVAUX CANADIENS

Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

ENTRÉE : Mercredi le 29 juillet 2026, avant 10hAM.

DÉPART : Mercredi le 29 juillet à partir de 21h00.

Tous les chevaux devront avoir quitté avant le jeudi le 30 août à 6h00 AM pour
laisser la place à la journée de spécialité des chevaux lourds.

JUGEMENT : Mercredi le 29 juillet environ 17h dans l'aréna L.-P.- Gaucher

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes. Les frais d'inscription ne
sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de
l'Exposition.

Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être réalisés via
AssistExpo: www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des
jugements par la direction de l'Exposition.

JUGE : Alecia McQuarrie

SECTION 204 Canadiens (enregistrés)

Noter:

Les sujets présentés dans la classe de groupe doivent avoir été inscrits dans les classes individuelles.

Une unité d'élevage ne peut présenter plus de huit (8) sujets dans les classes dites « au licou ».

La date de naissance et le sexe des poulains de l'année courante ainsi que les noms et numéros d'enregistrement du père et de la mère devront être mentionnés sur la demande d'inscription de tout sujet pur-sang. Cependant, les exposants auront jusqu'au moment du jugement 2026 pour produire les certificats d'enregistrement au vérificateur.

Parmi les classes 1 à 10, l'Exposition autorise toute unité d'élevage à exposer deux sujets dans trois de ces classes, mais un seul sujet dans les six autres classes, jusqu'à un maximum de 8 sujets.

Dans la classe 13, 14 et 15, seulement un groupe peut être présenté par unité d'élevage.

Tous les sujets exposés doivent appartenir à l'exposant et être enregistrés à son nom (une seule exception, la progéniture de l'étalon).

Aucun animal ne peut être présenté dans plus d'une classe, sauf dans des classes de groupe.

Pour être admissible à la liste de prix en vigueur, il doit y avoir au moins 3 exposants ou plus par race avec un minimum de 18 sujets. S'il n'y a pas 3 exposants et 18 sujets l'exposition paiera 50% de la liste de prix.

204. Jugements au licou - Canadiens (enregistrés)

Prix gagnés: 135\$ - 115\$ - 95\$ - 75\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$

Classes:

1. **Jument poulinière (accompagnée de son poulain)**
accompagnée de son poulain
2. **Poulain né en 2026**
Née après le 1er janvier 2026
3. **Poulain né en 2025**
Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025
4. **Poulain né en 2024**
Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Champion Junior
Champion Junior de réserve
5. **Étalon né avant le 1er janvier 2024**
Née avant le 1er janvier 2024
Grand Champion
Grand Champion de réserve
6. **Pouliche née en 2026**
Née après le 1er janvier 2026
7. **Pouliche née en 2025**
Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025
8. **Pouliche née en 2024**
Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Championne junior
Championne junior de réserve
9. **Jument née en 2023**
Née entre 1 janvier 2023 et le 31 décembre 2023
10. **Jument nullipare**
Née entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023
11. **Jument adulte née avant le 1er janvier 2021**
Née avant le 1er janvier 2021
Championne Senior
Championne Senior de réserve
Grande championne
Grande championne de réserve
12. **Hongre de tout âge**
13. **Descendance de l'étalon**
3 sujets provenant du même étalon
14. **Descendance de la jument**
Deux sujets de la même mère
15. **Étalon et trois juments**

Champion(ne) Suprême

1er et 2e Hongres & Grand Champion/ réserve et Grande
Championne/Réserve

Champion(ne) Suprême de réserve

JOURNÉE DES CHEVAUX LOURDS

Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

ENTRÉE : jeudi le 30 juillet 2026, avant 10h AM

DÉPART : À partir de 21h00 jeudi le 30 juillet 2026.

Tous les chevaux devront avoir quitté avant le jeudi 30 juillet à 6h00 AM pour laisser la place à la journée de spécialité des chevaux miniatures.

JUGEMENT : Jeudi le 30 juillet 16h00 dans l'aréna L.-P. -Gaucher

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de l'Exposition.

Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être réalisés via AssistExpo: www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe.

JUGES :

Clydesdale : Alecia Mcquarrie

Percheron : Jason Wheeler

Belge : Jason Wheeler

SECTIONS DE LA JOURNÉE DES CHEVAUX LOURDS

Les sections 200 concernent les chevaux participants aux activités de la 2e semaine.

- **SECTION 201** Clydesdale
- **SECTION 202** Percheron
- **SECTION 203** Belge

Une unité d'élevage ne peut présenter plus de huit (8) sujets dans les classes dites « au licou »

La date de naissance et le sexe des poulains de l'année courante ainsi que les noms et numéros d'enregistrement du père et de la mère devront être mentionnés sur la demande d'inscription de tout sujet pur-sang. Cependant, les exposants auront jusqu'au moment du jugement 2026 pour produire les certificats d'enregistrement au vérificateur.

Parmi les classes 1 à 11, l'Exposition autorise toute unité d'élevage à exposer deux sujets dans trois de ces classes, mais un seul sujet dans les six autres classes, jusqu'à un maximum de 8 sujets.

Dans la classe 12, 13, 14 et 15, seulement un groupe peut être présenté par unité d'élevage.

Tous les sujets exposés doivent appartenir à l'exposant et être enregistrés à son nom (une seule exception, la progéniture de l'étalon).

Aucun animal ne peut être présenté dans plus d'une classe, sauf dans des classes de groupe.

Pour être admissible à la liste de prix en vigueur, il doit y avoir au moins 3 exposants ou plus par race avec un minimum de 18 sujets. S'il n'y a pas 3 exposants et 18 sujets l'exposition paiera 50% de la liste de prix.

201. Jugements au licou - Clydesdale

Prix gagnés: 135\$ - 115\$ - 95\$ - 75\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$

Classes:

1. Jument poulinière

Accompagnée de son poulain ou enrg comme preuve de poulinage

2. Poulain né en 2026

Née après le 1er janvier 2026

3. Poulain né en 2025

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

4. Poulain né en 2024

Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024

Champion Junior

Champion Junior de Réserve

5. Étalon né avant le 1er janvier 2024

Née avant le 1er janvier 2024

Grand Champion

Éligible: Champions junior et 1er et 2e étalons

Grand Champion de réserve

Éligible: Champions junior et 1er et 2e étalons

6. Pouliche née en 2026

Né après le 1er janvier 2026

7. Pouliche née en 2025

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

8. Pouliche née en 2024

Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024

Championne Junior

Championne Junior de Réserve

10. Jument nullipare

Née entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022

11. Jument adulte née avant 2020

Née entre le 1er janvier 2020

Championne Senior

Championne Senior de Réserve

Grande Championne de Réserve

Grande Championne

12. Hongre de tout âge

Tous âges / Championnat

13. Descendance de l'étalon

3 sujets du même étalon

14. Descendance de la jument

Deux sujets de la même mère

15. Étalon et trois juments

Champion(ne) Suprême

1er et 2e Hongres & Grand Champion/ réserve et Grande

Championne/Réserve

Champion(ne) Suprême de Réserve

Grand(e) champion(ne) SUPRÊME

Inter-races lourds

Éligibles; Champions(nes) Suprême et Champions(nes) Suprême de réserve

Clydesdale, Percheron et Belge

Grand(e) champion(ne) de réserve SUPRÊME

Éligibles; Champions(nes) Suprême et Champions(nes) Suprême de réserve

Clydesdale, Percheron et Belge

202. Jugements au licou - Percheron

Prix gagnés: 135\$ - 115\$ - 95\$ - 75\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$

Classes:

1. Jument poulinière

Accompagnée de son poulain ou enrg comme preuve de poulinage

2. Poulain né en 2026

Née après le 1er janvier 2026

3. Poulain né en 2025

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

4. Poulain né en 2024

Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024

Champion Junior

Champion Junior de réserve

5. Étalon né avant le 1er janvier 2024

Née avant le 1er janvier 2024

Grand Champion

Grand Champion de réserve

6. Pouliche née en 2026

Né après le 1er janvier 2026

7. Pouliche née en 2025

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

8. Pouliche née en 2024

Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024

Championne Junior

Championne Junior de Réserve

10. Jument nullipare

Née entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022

11. Jument adulte née avant le 1er janvier 2020

Née avant le 1er janvier 2020

Championne Senior

Championne Senior de Réserve

Grande Championne

Grande Championne de Réserve

12. Hongre de tout âge

Tous âges

13. Descendance de l'étalon

3 sujets du même étalon

14. Descendance de la jument

Deux sujets de la même mère

15. Étalon et trois juments

Champion(ne) Suprême

1er et 2e Hongres & Grand Champion/ réserve et Grande

Championne/Réserve

Champion(ne) Suprême de réserve

1er et 2e Hongres & Grand Champion/ réserve et Grande

Championne/Réserve

203. Jugements au licou - Belge

Prix gagnés: 135\$ - 115\$ - 95\$ - 75\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$

Classes:

- 1. Jument poulinière**
Accompagnée de son poulain ou enrg comme preuve de poulinage
- 2. Poulain né en 2026**
Née après le 1er janvier 2026
- 3. Poulain né en 2025**
Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025
- 4. Poulain né en 2024**
Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Champion Junior
Champion Junior de Réserve
- 5. Étalon né avant le 1er janvier 2024**
Née avant le 1er janvier 2024
Grand Champion
Grand Champion de Réserve
- 6. Pouliche née en 2026**
Né après le 1er janvier 2026
- 7. Pouliche née en 2025**
Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025
- 8. Pouliche née en 2024**
Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Championne Junior
Championne Junior de Réserve
- 9. Jument née en 2023**
Née entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023
- 10. Jument nullipare**
Née entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022
- 11. Jument adulte née avant le 1er janvier 2020**
Née avant le 1er janvier 2020
Championne Senior
Championne Senior de Réserve
Grande Championne
Grande Championne de Réserve
- 12. Hongre de tout âge**
Champion(ne) Suprême
1er et 2e Hongres & Grand Champion/ réserve et Grande
Championne/Réserve

Champion(ne) de réserve Suprême

1er et 2e Hongres & Grand Champion/ réserve et Grande
Championne/Réserve

13. Descendance de l'étalon

3 sujtes du même étalon

14. Descendance de la jument

Deux sujets de la même mère

15. Étalon et trois juments

JOURNÉE DES CHEVAUX MINIATURES

Venez découvrir leurs prouesses!

Veuillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Responsable; M. Daniel Saindon 418-898-3460

Mme Sylvaine Lebel 418-898-5427

ENTRÉE : Vendredi le 31 juillet 2026 avant 10hAM

DÉPART : Après 21h le vendredi 31 juillet.

JUGEMENT AU LICOU: Vendredi le 31 juillet À 13h30 sous le chapiteau

SOIRÉE PERFORMANCE: Vendredi le 31 juillet à 20h30 dans l'aréna L.P. Gaucher

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de l'Exposition.

Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être réalisés via AssistExpo: www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe.

JUGE : Cynthia Bélanger

SECTION 206 Chevaux miniatures

Jugements au licou et performances- Chevaux miniatures

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

1. Poulain pur-sang né en 2026
2. Poulain pur-sang né en 2024 et 2025
3. Étalon de race pure né en 2023 ou avant
 - Champion Junior
 - Champion junior de réserve
 - Grand champion
 - Grand champion de réserve
4. Pouliche pur-sang née en 2026
5. Pouliche pur-sang née en 2025
6. Pouliche pur-sang née en 2024
 - Championne Junior femelle

Championne Junior de réserve femelle

- 7. Jument de race pure née en 2023 ou avant**
Grande Championne femelle
- 9. Hongre de race pure de tout âge**
Grand(e) Champion(ne) Suprême
Grand(e) Champion(ne) de réserve Suprême
- 10. Hongres et juments demi-sang ou non enregistrés**
aucune prime offerte par l'exposition pour ces classes
- 13. Performances - Longues rênes (12 ans et moins) Prix gagnés: 35\$ - 30\$ - 25\$ - 20\$ - 15\$**
- 14. Performance-Longues rênes 13 ans et plus Prix gagnés: 35\$ - 30\$ - 25\$ - 20\$ - 15\$**
- 11. Performance-Agilité 12 ans et moins Prix gagnés: 35\$ - 30\$ - 25\$ - 20\$ - 15\$**
- 12. Performance-Agilité 13 ans et plus Prix gagnés: 35\$ - 30\$ - 25\$ - 20\$ - 15\$ - 15\$ - 15\$ - 15\$ - 15\$ - 15\$**
- 15. Performance-Saut en main (13 ans et plus) Prix gagnés: 70\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$**

JOURNÉE DES PONEYS WELSH & COB ET DES PONEYS DE SPORT **« La Classique Welsh »**

Veuillez faire vos inscriptions au plus tard le 29 juin 2026

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Concours sous la responsabilité de l'Association des poney Welsh et Cob du Québec (APWCQ) welshquebec@hotmail.com ou par téléphone 418-809-2570

ENTRÉE : Après 21h00 le vendredi le 31 juillet, et avant 9h AM le samedi 1 août.

DÉPART : Après 21h00 le samedi le 1 août 2026.

JUGEMENT : Samedi le 1 août dans l'aréna L.-P.- Gaucher

FRAIS : Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf si annulation des jugements par la direction de l'Exposition.

Toutes les inscriptions ainsi que le paiement des frais, devront être réalisés via AssistExpo: www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe.

JUGE : Heater Black

Les jugements au licou débiteront à 9h dans l'aréna L.-P.- Gaucher

L'activité de l'après-midi débutera à 13 h dans l'aréna L.-P. -Gaucher

La Classique Welsh Québec 2026 est ouverte aux Poneys Welsh & Cobs et aux Poneys de Sport des autres provinces. Le nombre de participants hors province pourrait être limité seulement si l'espace disponible devient limité.

Pour participer à l'activité de l'après-midi, les éleveurs devront s'inscrire à au moins une classe au licou en AM.

207A. Jugements au licou - Welsh Mountain-Pony - Section A

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Poulain ou pouliche né(e) en 2025-2026**
- 2. Poulain ou pouliche de 2 ans - Né(e) en 2024**
- 3. Étalon de 3 ans et plus**
- 4. Jument de 3 ans et plus**
- 5. Hongre de 3 ans et plus**

Champion(ne)

Welsh Mountain Pony/Éligible 1er & 2e des classes 1, 2, 3, 4 & 5 de la section 207A

Champion(ne) de réserve

Welsh Mountain Pony/Éligible 1er & 2e des classes 1, 2, 3, 4 & 5 de la section 207A

208B. Jugements au licou - Welsh Section B

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Poulain ou pouliche né(e) en 2025-2026**
- 2. Poulain ou pouliche de 2 ans - Né(e) en 2024**
- 3. Étalon de 3 ans et plus**
- 4. Jument de 3 ans et plus**
- 5. Hongre de 3 ans et plus**

Champion(ne)

Welsh section B / Éligibles: 1er et 2e de chaque classe

Champion(ne) de réserve

Welsh section B

209C. Jugements au licou - Welsh de type Cobs - Section C

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Poulain ou pouliche né(e) en 2025-2026**
- 2. Poulain ou pouliche de 2 ans - Né(e) en 2024**
- 3. Étalon de 3 ans et plus**
- 4. Jument de 3 ans et plus**
- 5. Hongre de 3 ans et plus**

Champion(ne)

Welsh de type Cobs - Section C / Éligibles: 1er et 2e de chaque classe

Champion(ne) de réserve

Welsh de type Cobs - Section C & D

209D. Jugements au licou - de type Cob - Section D

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Poulain ou pouliche né en 2025 ou 2026**
- 2. Poulain ou pouliche de 2 ans**
- 3. Étalon de 3 ans et plus**
- 4. Jument de 3 ans et plus**
- 5. Hongre de 3 ans et plus**

Champion(ne)

Welsh de type Cobs - Section D / Éligibles: 1er et 2e de chaque classe

Champion(ne) de réserve

Welsh de type Cobs - Section D / Éligibles: 1er et 2e de chaque classe

210. Welsh Champion of Champions (éligibles sections 207, 208, 209)

Classes:

- 1. Jeunes chevaux - 2 ans et moins**
- 2. Jument - 3 ans et plus**
- 3. Étalon et hongre - 3 ans et plus**

211. Jugements au licou - Welsh Demi-sang enregistré

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Demi-sang Welsh 2 ans et moins**
- 2. Demi-sang Welsh 3 ans et plus (Jument, étalon et hongre) Champion(ne)**
Demi-sang classique Welsh
1er et 2e des classes 1 et 2 de la Section 211
Champion(ne) de réserve
Demi-sang classique Welsh

212. Jug. au licou-Poneys de sport-Enregistrés à un registre national

Prix gagnés: 90\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 55\$ - 50\$ - 45\$ - 40\$

Classes:

- 1. Poulain/poulliche Sport Pony âgé(e) de 2 ans et moins ***
- 2. Jument Sport Pony de 3 ans et plus**
- 3. Étalon Sport Pony de 3 ans et plus**
- 4. Hongre Sport Pony de 3 ans et plus**
Champion(ne)
Poney de sport
Éligibles : 1e et 2e places des classes 1, 2, 3, 4 - SECTION 212
Champion(ne) de réserve
Poney de sport

Règles et suggestions

S'il n'y a pas un minimum de 2 sujets d'inscrit dans une classe, l'association se donne le droit de **jumeler les classes ou les sections**, selon la combinaison qui sera la plus sensée.

SECTION 210 WELSH CHAMPION OF CHAMPIONS (éligibles sections 207, 208, 209)

L'Association des poneys Welsh et Cobs de l'Ontario (WPCAO) organise chaque année, lors de la Royal Winter Fair, une épreuve spéciale : le Championnat des champions Welsh et Cobs (Champion of Champions). Les poneys Welsh et Cobs se qualifient tout au long de la saison des concours, dans différentes régions canadiennes et américaines, pour tenter de remporter ce titre. Voici les règles issues de WPCAO.

Trois catégories sont proposées :

- Jeunes chevaux (deux ans et moins)
- Juments (trois ans et plus)
- Étalons/Hongres (trois ans et plus)

Règles de base de WPCAO :

- Seuls les concours acceptés par la WPCAO pour la classe Champion of Champions peuvent tenir ces classes qualificatives.
- Les 3 classes proposées sont tenues juste après les épreuves d'élevage habituelles.
- Seuls les poneys Welsh et Cobs de race pure peuvent participer à ces épreuves.
- Les poulains de l'année en cours doivent être éligibles à l'enregistrement.
- Le propriétaire de l'animal doit être membre de son association régionale de poneys Welsh et Cobs pour concourir à la classe Champion of Champion lors de la Royal Winter Fair.

Chevaux éligibles et règles d'éligibilité pour la qualification lors d'un concours :

- Lorsqu'un animal est qualifié pour la finale de Champion des Champions, il ne peut plus participer à une épreuve de qualification dans une autre exposition.
- Dans les épreuves régulières, si l'animal arrivé premier s'est déjà qualifié pour le Championnat des Champions, l'animal arrivé deuxième peut participer à l'épreuve qualificative de ce concours. Si les deux animaux arrivés premier et deuxième sont déjà qualifiés, aucun autre animal de l'épreuve régulière ne sera admis à l'épreuve qualificative.

Le vainqueur du Championnat des Champions recevra le Trophée du Défi Perpétuel de Blackwood Acres (qui restera à la Foire Royale Agricole d'Hiver), un ruban de Champion des Champions et une glacière. Le Champion des Champions 2026 est généreusement commandité par Mme Prue Richardson de Northwind Farms.

CHAMPIONNAT PONEYS DE SPORT

CHAMPION & RÉSERVE PONEY DE SPORT

Éligibles : 1e et 2e places des classes 1, 2, 3, 4 - SECTION 214

*** Qualificatif ***

Un minimum de 2 participants/classe est OBLIGATOIRE
pour se qualifier **au Sportpony Starsearch Royal Winter Fair 2026**

BEST GROOMED PONY

Un poney recevra la mention de "Best groomed pony of the show" soit le poney ayant la meilleur conditionnement, préparation et apparence de la journée. L'inscription n'est pas nécessaire. Le choix sera fait par le juge par rapport à la qualité de la robe du cheval, la qualité et la propreté de son équipement et l'habillement du meneur. Pas de prime de l'exposition pour cette classe.

ÉPREUVES DE PERFORMANCES ET AUTRES CLASSES AMICALES

Les classes de performances sont organisées par l'Association des poneys Welsh et Cob du Québec (APWCQ). Les inscriptions doivent se faire directement auprès de l'association avant la tenue de l'événement.

Pour participer aux activités de l'après-midi, les éleveurs doivent s'inscrire à au moins une classe au licou en AM.

Aucune bourse n'est versée par l'Exposition pour ces classes. Des cadeaux et prix spéciaux seront offerts par l'Association des Poneys Welsh et Cobs du Québec.

Pour vous inscrire aux classes de performances, communiquez avec l'Association : welshquebec@hotmail.com ou par téléphone 418-809-2570.

La date limite d'inscription aux épreuves de performances est le vendredi 24 juillet à minuit.

Un montant de 30\$ doit être payé à l'APWCQ pour chaque cheval participant
aux classes de performance (nombre de classes illimitées)

*** Patron de showmanship ... (Article B.7801 Canada Équestre)**

WARM-UP ou RÉCHAUFFEMENT. Vous pourrez avoir accès au manège le matin entre 5h00 et 8h30 pour montrer les lieux à votre poney ou cob.

220. Journées d'épreuves Welsh - Performances (1 août 2026)

Classes:

- 1. Leadline Welsh et Poney de sport**
Un poney et cavalier de 12 ans et moins en selle anglaise ou western tenu en laisse par un adulte.
- 2. Showmanship Junior 17 ans et moins**
Le meneur est évalué. Une tenue vestimentaire appropriée est obligatoire.
- 3. Showmanship Senior 18 ans et plus**
Le meneur est évalué. Une tenue vestimentaire appropriée est obligatoire.
- 4. Plaisance en selle classique ou western**
Welsh et demi-sang Welsh
- 5. Welsh et demi-sang monté en classe de figure 8**
Welsh et demi-sang Welsh
- 6. Poneys de Sport 3 ans**
Épreuve en selle. Jugement de type hunter.
- 7. Poneys de Sport - Potentiel dressage - Qualificatif ***
Poney de sport âgé de 3 ans et plus

8. **Classe d'équitation junior Open (selle western ou anglaise) - Pas et trot**
Réservé aux cavaliers n'ayant pas encore acquis les habiletés pour faire du galop.
La classe peut être divisée en fonction de l'âge des participants si le nombre d'inscription est élevé.
9. **Classe d'équitation Junior Open - 3 allures**
Le cavalier étant jugé.
10. **Classe d'équitation adulte en selle anglaise (18 ans et plus)**
Le cavalier étant jugé.
11. **Classe d'équitation sénior en selle anglaise, 35 ans et plus**
Le cavalier étant jugé
12. **Classe d'équitation Western (pas, jog, lope)**
Le cavalier étant jugé
13. **Classe d'obéissance aux commandements (selle open)**
14. **Pas de deux sur musique**
15. **Kur sur musique en démonstration**
16. **Parcours de saut d'obstacle**
17. **Classe de saut open**
18. **Classe de plaisance attelée**
Attelage en simple seulement
19. **Parcours de cônes à l'attelage**
Attelage en simple seulement
20. **Parcours de Challenge à l'attelage**
Parcours d'agilité avec voiture à 2 roues ou Cart seulement
21. **Classe d'équitation de travail - Parcours**
Agilité en selle sur parcours d'équitation de travail.



COLLABORATION
INTÉGRITÉ
EXCELLENCE

ESTRIE RICHELIEU

ASSURANCE AGRICOLE

FIER PRÉSENTATEUR
DES JUGEMENTS AGRICOLES

Produits d'assurance sur mesure pour les producteurs agricoles

Estrie-Richelieu se spécialise en assurance de dommages pour les producteurs agricoles. Une gamme de produits d'assurance adaptés à la réalité des producteurs québécois et qui évoluent au rythme de leurs besoins est offerte.

www.reallygreat.ca

CLASSEMENT DU BÉTAIL RÈGLES GÉNÉRALES

DÉFINITION DES INSCRIPTIONS

a) Dans les normes des classes de bestiaux, l'utilisation des termes "sujets d'exposition" signifie que: tout animal enregistré, qu'il appartienne à une ou plusieurs personnes (individuellement ou collectivement) est considéré comme étant le produit de la ferme ou de l'unité d'élevage où il est habituellement gardé.

b) La définition "unité d'élevage" doit être comprise de la manière suivante: dans chaque norme lorsque les mêmes intérêts sont répartis dans plus d'une unité d'élevage à titre particulier ou collectivement, ces unités sont considérées comme une unité d'élevage. Dans tous les cas où il y a un doute qu'il existe plus d'une unité d'élevage, l'interprétation doit être qu'il existe qu'une seule unité d'élevage. La responsabilité d'établir la preuve que ce sont deux unités d'élevage séparées est dévolue à l'exposant.

Tous les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et enregistrés à son nom. Cependant il n'est pas permis de modifier le nom d'exposant ou du groupe de propriétaires qui aura réalisé l'inscription originale.

CLASSE DE GROUPE

Le certificat d'enregistrement de chaque animal doit préciser la position de l'exposant (particulier ou société) en tant qu'« éleveur » et « propriétaire ». En d'autres termes, l'exposant admissible peut être, selon le cas, copropriétaire et/ou coéleveur d'un animal. De plus, le préfixe des animaux (premier mot du nom de l'animal) doit être exactement le même pour tous les animaux composant le groupe. Ces sujets doivent avoir été présentés dans leurs classes respectives.

CHAMPIONNAT PROPRIÉTÉ- ÉLEVÉ

Animaux dont le préfixe appartient à l'exposant (invité ou sur le territoire de l'Exposition de St-Hyacinthe), l'exposant doit être propriétaire ou copropriétaire.

INSCRIPTIONS: Les frais d'inscription sont de 25\$ plus taxes par sujet pour tout bovin inscrit.

**TOUS LES EXPOSANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE PAR
ASSISTEXPO ET FAIRE LEUR PAIEMENT EN LIGNE.**

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Vous devez obligatoirement inscrire le nombre de sujets qui seront présentés en expertises.

Les noms et numéros d'enregistrement, **le numéro ATQ (site de provenance et no d'identification de l'animal)**, de qualification de l'animal, du père et de la mère, de tout sujet pur-sang ou considéré comme tel, devront être mentionnés sur la demande d'inscriptions ainsi que **la date de vêlage pour chaque sujet en lactation.**

Les numéros ATQ devront être disponibles à la vérification, sans quoi le sujet sera automatiquement disqualifié, donc ne sera pas jugé.

Il sera permis aux exposants de **remplacer un ou tous les animaux inscrits à l'intérieur de la même race** et ce, jusqu'au moment de l'arrivée de leurs animaux sur le terrain de l'Exposition.

Le propriétaire unique ou en copropriété où l'animal est gardé doit lui-même remplir son inscription et doit obligatoirement signer les formulaires requis.

L'Exposition ne permet que deux races d'animaux par exposant et/ou par adresse civique.

VÉRIFICATION

Les exposants seront requis de fournir les certificats d'enregistrements originaux, télécopies ou fichier PDF provenant directement de l'association de la race, dûment transférée au plus tard au moment de la vérification sans quoi les animaux concernés ne seront pas éligibles au jugement.

SANTÉ ANIMALE

Tous les sujets qui souffrent d'une quelconque maladie contagieuse, dont les maladies de la peau (telles les dartres) seront refusées. Un responsable nommé par l'Exposition procédera à une vérification lors de l'arrivée des sujets sur le site. En cas de besoin, les services d'un vétérinaire seront demandés.

HolsteinQuébec

**SOUHAITE BON SUCCÈS
À TOUS LES EXPOSANTS !**



**POUR DÉCOUVRIR LES RÉSULTATS
DES DIFFÉRENTS JUGEMENTS, VISITEZ**

www.holsteinquebec.com/expositions

**UNE ÉQUIPE DE CONSEILLÈRES
EN ÉLEVAGE À VOTRE DISPOSITION :**

Roxanne Montplaisir, agr.
Responsable des services-conseils
450 778-9636 • Poste : 236
montplaisir@holsteinquebec.com

Mylène Fournier
450 778-9636 • Poste : 234
fournier@holsteinquebec.com

Roxanne Dumais
450 778-9636 • Poste : 239
dumais@holsteinquebec.com

Juliette Naud
450 778-9636 • Poste : 228
naud@holsteinquebec.com

Valérie Giard, agr.
450 778-9636 • Poste : 235
giard@holsteinquebec.com



BOVINS LAITIERS

Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 6 juillet 2026 pour prix régulier
Par AssistExpo au : www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

La limite est fixée à douze (12) sujets par unité d'élevage. Ce maximum peut être porté à quatorze (14) sujets à condition que les deux (2) bêtes supplémentaires participent aux concours des Jeunes ruraux de l'Exposition. Il n'y a pas de restriction aux nombres d'inscriptions dans les classes seniors ou dans les classes juniors, si ce n'est le maximum de sujets par éleveur par race. Des sujets pourront être ajoutés après la date limite du 6 juillet des inscriptions, soit jusqu'au 13 juillet inclusivement pour tous les bovins laitiers, moyennant le versement par l'exposant de 50 \$ par sujet, en surplus des frais d'inscriptions de base de 25 \$. Toutes inscriptions reçues à partir du 14 juillet seront chargées à 100 \$, en plus du 25 \$ de base.

ENREGISTREMENT DE L'ANIMAL

Tous les sujets doivent être la propriété de l'exposant selon les règles de leur association respective. Le certificat d'enregistrement doit attester que l'animal est de race pure ou au moins posséder 75% de patrimoine héréditaire. Tous les sujets devront être tatoués clairement (selon le cas).

SECTION 201 - AYRSHIRE

SECTION 203 - CANADIENNE

Entrée: JEUDI, 23 juillet jusqu'à 10 h am

Sortie : LUNDI, 29 juillet à partir de 19 h

SECTION 202 - HOLSTEIN

SECTION 204 - JERSEY

Entrée: MARDI, 28 juillet jusqu'à 10 h

Sortie : DIMANCHE, 2 août à partir de 5 h am

(AUCUN DÉMANTÈLEMENT AVANT MINUIT)

(LA SORTIE SE FERA PAR LA RUE BLANCHET)

L'horaire de l'arrivée des bovins devra être respecté sous peine d'amende de cent dollars (100 \$) qui sera retenue sur la prime de l'exposant.

Un montant de 100\$ sera remis à chaque vache présentée en jugement à partir de la classe 1 an automne en lait.

1- Quinze (15) sujets et moins ou plus de quinze (15) sujets, mais moins de 3 exposants.

\$ 150 - 125 - 110 - 80 - 75 - 70 - 65 - 50 - 40 - 35 etc.

2- Moins de cent (100) sujets jugés, mais plus de quinze (15) et 3 exposants au moins.

\$ 185 - 170 - 155 - 135 - 115 - 100 - 85 - 70 etc.

3- Cent (100) sujets jugés et plus, mais moins de cent soixante-quinze (175).

\$ 200 - 185 - 170 - 150 - 130 - 110 - 90 - 75 etc.

4- Cent soixante-quinze (175) sujets jugés et plus.

\$ 260 - 235 - 210 - 185 - 160 - 135 - 110 - 85 etc.

Production à vie - 70 000 kg et plus (Holstein seulement)

Éligibles, les productrices ayant cumulé 70 000 kg et plus. Les exposants doivent fournir aux responsables de l'exposition des données de production officielle vérifiées à date, possibilité d'ajouter les jours de production depuis le dernier contrôle. Les projections de production ne sont pas acceptées. Les sujets dont les données de production sont non officielles ou inexistantes devront concourir dans la classe «Vache adulte».

CONCOURS RÉSERVÉ À LA RACE AYRSHIRE

“Performance totale”

Une plaque sera remise à la gagnante. Le sujet gagnant devra accumuler le plus grand nombre de points selon la méthode qui suit:

Pour être admissible, une vache devra avoir été exposée et s'être classée parmi les trois (3) premières dans une classe régulière individuelle. De plus, elle devra être enregistrée à un programme de contrôle laitier reconnu et être classifiée.

POINTAGE

1. Classement individuel

1er - 200 points 2e - 150 points 3e - 100 points

Boni: Grande Ch. -50 points Grande Ch. de Réserve -25 points

2. Production

La MCR combinée (lait, gras, protéine) de la meilleure lactation publiable de 305 jours. La moyenne combinée de la MCR (lait, gras & protéine) de son meilleur record officiel de 305 jours (certificat de production).

3. Classification

Le pointage obtenu lors de la dernière classification multiplié par 2. Demande est faite aux exposants d'inscrire leur sujet dans cette classe lors de la vérification et fournir les enregistrements et certificats de production.

201. Ayrshire

Prix gagnés: 185\$ - 170\$ - 155\$ - 135\$ - 115\$ - 100\$ - 85\$ - 70\$

Classes:

1. Génisse printemps

Née entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026

2. Génisse hiver

Née entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026

3. Génisse automne

Née entre le 1er septembre 2025 et le 30 novembre 2025

4. Femelle 1 an été

Née entre le 1er juin 2025 et le 31 août 2025

5. Femelle 1 an printemps

Née entre le 1er mars 2025 et le 31 mai 2025

6. Femelle 1 an hiver

Née entre le 1er décembre 2024 et le 28 février 2025

7. Femelle 1 an automne (Ayrshire - Canadienne)

Née entre le 1er septembre 2024 et le 30 novembre 2024

Mention Honorable Junior

8. Troupeau d'éleveur junior

Bannière Meilleur Éleveur Junior

Bannière Meilleur Exposant Junior

Championne Junior

Championne Junior de Réserve

9. Femelle 1 an automne en lait (Holstein et Jersey)

Née entre le 1er septembre 2024 et le 30 novembre 2024

10. Femelle 2 ans printemps

Née entre le 1er mars 2024 et le 31 août 2024

11. Femelle 2 ans automne

Née entre le 1er septembre 2023 et le 29 février 2024

12. **Femelle 3 ans junior**
Née entre le 1er mars 2023 et le 31 août 2023
13. **Femelle 3 ans senior**
Née entre le 1er septembre 2022 et le 28 février 2023
14. **Femelle 4 ans**
Née entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022
15. **Femelle 5 ans**
Née entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021
16. **Vache adulte**
Née avant le 1er septembre 2020
17. **Progéniture de la mère (1 par éleveur) Prix gagné: 0\$**
Les duos mère-fille ou 2 filles de la même mère (Ho, Je et Ay seulement)
18. **Troupeau éleveur Senior (3 vaches en lactation)**
Bannière Meilleur Éleveur
Bannière Meilleur Exposant
Grande Championne
Grande Championne de Réserve
Mention Honorable

203. Canadienne

Prix gagnés: 185\$ - 170\$ - 155\$ - 135\$ - 115\$ - 100\$ - 85\$ - 70\$

Classes:

1. **Génisse printemps**
Née entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026
2. **Génisse hiver**
Née entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026
3. **Génisse automne**
Née entre le 1er septembre 2025 et le 30 novembre 2025
4. **Femelle 1 an été**
Née entre le 1er juin 2025 et le 31 août 2025
5. **Femelle 1 an printemps**
Née entre le 1er mars 2025 et le 31 mai 2025
6. **Femelle 1 an hiver**
Née entre le 1er décembre 2024 et le 28 février 2025
7. **Femelle 1 an automne (Ayrshire - Canadienne)**
Née entre le 1er septembre 2024 et le 30 novembre 2024
8. **Troupeau d'éleveur junior**
Bannière Meilleur Éleveur Junior
Bannière Meilleur Exposant Junior
Championne Junior
Championne Junior de Réserve
Mention Honorable Junior

9. **Femelle 1 an automne en lait**
Née entre le 1er septembre 2024 et le 30 novembre 2024
10. **Femelle 2 ans printemps**
Née entre le 1er mars 2024 et le 31 août 2024
11. **Femelle 2 ans automne**
Née entre le 1er septembre 2023 et le 29 février 2024
12. **Femelle 3 ans junior**
Née entre le 1er mars 2023 et le 31 août 2023
13. **Femelle 3 ans senior**
Née entre le 1er septembre 2022 et le 28 février 2023
14. **Femelle 4 ans**
Née entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022
15. **Femelle 5 ans**
Née entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021
16. **Vache adulte**
Née avant le 1er septembre 2020
17. **Troupeau éleveur Senior (3 vaches en lactation)**
Bannière Meilleur Éleveur
Bannière Meilleur Exposant
Grande Championne
Grande Championne de Réserve
Mention Honorable

204. Jersey

Prix gagnés: 185\$ - 170\$ - 155\$ - 135\$ - 115\$ - 100\$ - 85\$ - 70\$

Classes:

1. **Génisse printemps**
Née entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026
2. **Génisse hiver**
Née entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026
3. **Génisse automne**
Née entre le 1er septembre 2025 et le 30 novembre 2025
4. **Femelle 1 an été**
Née entre le 1er juin 2025 et le 31 août 2025
5. **Femelle 1 an printemps**
Née entre le 1er mars 2025 et le 31 mai 2025
6. **Femelle 1 an hiver**
Née entre le 1er décembre 2024 et le 28 février 2025
7. **Troupeau d'éleveur junior**
Bannière Meilleur Éleveur Junior
Bannière Meilleur Exposant Junior
Championne Junior

Championne junior de réserve

Mention honorable junior

8. Femelle 1 an automne en lait (Holstein - Jersey)

Née entre le 1er septembre 2024 et le 30 novembre 2024

9. Femelle 2 ans été

Née entre le 1er juin 2024 et le 31 août 2024

10. Femelle 2 ans printemps

Née entre le 1er mars 2024 et le 31 mai 2024

11. Femelle 2 ans hiver

Née entre le 1er décembre 2023 et le 29 février 2024

12. Femelle 2 ans automne

Née entre le 1er septembre 2023 et le 30 novembre 2023

13. Femelle 3 ans junior

Née entre le 1er mars 2023 et le 31 août 2023

14. Femelle 3 ans senior

Née entre le 1er septembre 2022 et le 28 février 2023

15. Femelle 4 ans

Née entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022

16. Femelle 5 ans

Née entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021

17. Vache adulte

Née avant le 1er septembre 2020

18. Troupeau éleveur Senior (3 vaches en lactation)

Bannière Meilleur Éleveur

Bannière Meilleur Exposant

Grande Championne

Grande championne de réserve

Mention honorable

Propriété élevée

202. Holstein

Prix gagnés: 260\$ - 235\$ - 210\$ - 185\$ - 160\$ - 135\$ - 110\$ - 85\$

Classes:

1. Génisse printemps

Née entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026

2. Génisse hiver

Née entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026

3. Génisse automne

Née entre le 1er septembre 2025 et le 30 novembre 2025

4. Femelle 1 an été

Née entre le 1er juin 2025 et le 31 août 2025

5. Femelle 1 an printemps

Née entre le 1er mars 2025 et le 31 mai 2025

6. Femelle 1 an hiver

Née entre le 1er décembre 2024 et le 28 février 2025

7. Troupeau d'éleveur junior

Bannière Meilleur Éleveur Junior

Bannière Meilleur Exposant Junior

Championne Junior

Championne Junior de Réserve

Mention Honorable Junior

8. Femelle 1 an automne en lait (Holstein - Jersey)

Née entre le 1er septembre 2024 et le 30 novembre 2024

9. Femelle 2 ans été

Née entre le 1er juin 2024 et le 31 août 2024

10. Femelle 2 ans printemps

Née entre le 1er mars 2024 et le 31 mai 2024

11. Femelle 2 ans hiver

Née entre le 1er décembre 2023 et le 29 février 2024

12. Femelle 2 ans automne

Née entre le 1er septembre 2023 et le 30 novembre 2023

13. Femelle 3 ans junior

Née entre le 1er mars 2023 et le 31 août 2023

14. Femelle 3 ans senior

Née entre le 1er septembre 2022 et le 28 février 2023

Championne Intermédiaire

Championne Intermédiaire de Réserve

Mention Honorable Intermédiaire

15. Femelle 4 ans

Née entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022

16. Femelle 5 ans

Née entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021

17. Vache adulte

Née avant le 1er septembre 2020

18. Production à vie - 70 000 kg et plus

(Holstein seulement)

19. Troupeau éleveur Senior (3 vaches en lactation)

Bannière Meilleur Éleveur

Bannière Meilleur Exposant

Grande Championne

Grande Championne de Réserve

Mention Honorable

Championne Propriété Élevé

Animaux dont le préfixe appartient au propriétaire (ou à l'un des propriétaires). L'exposant doit être propriétaire unique ou copropriétaire de l'animal.

Championne de Réserve Propriété Élevé

Animaux dont le préfixe appartient au propriétaire (ou à l'un des propriétaires). L'exposant doit être propriétaire unique ou copropriétaire de l'animal.

Mention Honorable Propriété Élevé

Animaux dont le préfixe appartient au propriétaire (ou à l'un des propriétaires). L'exposant doit être propriétaire unique ou copropriétaire de l'animal.

BOVINS DE BOUCHERIE
Responsable : François Brouillard 450 768-9926
Ouvert à tout le Québec

Veuillez faire vos inscriptions **au plus tard le 7 juillet 2025 pour prix régulier.**

Degré minimum de pur-sang des races:

RACE	MÂLE	FEMELLE
Hereford	100%	100%
Aberdeen Angus	100%	100%
Simmental	5/16	7/8
Charolais	31/32	31/32
Shorthorn	15/16	7/8

Pour toutes autres races, une demande doit être faite au secrétariat de l'Exposition avant le 7 juillet 2025. Un minimum de 3 exposants et 15 sujets est requis pour ouvrir la section de la race.

Les exposants doivent obligatoirement être membres de leur association pour avoir droit d'exposer et porter l'habillement assigné par leur Association de Races respective (exception pour les aides lors des classes de groupe).

INSCRIPTIONS : Voir règles générales

NOMBRE D'INSCRIPTIONS:

Le nombre maximum de sujets admissibles pour une même unité d'élevage est de douze (12). Il n'y a pas de restriction aux nombres d'inscriptions dans les classes seniors ou dans les classes juniors, si ce n'est le maximum de douze (12) sujets par éleveur par race. Des sujets pourront être ajoutés après la date limite du 7 juillet des inscriptions, soit jusqu'au 11 juillet inclusivement pour tous les bovins laitiers, moyennant le versement par l'exposant de 50 \$ par sujet, en surplus des frais d'inscriptions de base de 25 \$. Toutes inscriptions reçues à partir du 12 juillet seront chargées à 100 \$, en plus du 25 \$ de base.

L'Exposition autorise l'exposant à augmenter le nombre de sujets par unité d'élevage de 10 à 12 afin de permettre aux membres des jeunes ruraux d'exposer des veaux dans les classes ouvertes. Ces exhibits supplémentaires ne sont pas admissibles dans la classe de troupeau de l'éleveur et la classe de la progéniture du père et de la mère. Les exhibits doivent être la propriété de l'exposant et enregistrés comme race pure à son nom. (À noter les exceptions dans la classe de progéniture du père et de la mère et la classe de troupeau de l'éleveur).

Il n'y a aucune restriction concernant le nombre d'exhibits multiples par classe excluant la classe de troupeau de l'éleveur et la classe de la progéniture du père et de la mère (une seule inscription).

L'Exposition ne permet que deux races d'animaux par exposant et/ou par adresse civique.

Il sera permis aux exposants de **remplacer un ou tous les animaux inscrits à l'intérieur de la même race** et ce, jusqu'au moment de l'arrivée de leurs animaux sur le terrain de l'Exposition, mais, le nombre de sujets inscrits en date du 7 juillet par un exposant devra être respecté.

En substance, cela implique qu'advenant que le nombre de sujets amenés sur le site soit inférieur au nombre de sujets inscrits lors de la vérification, une amende de 25\$ par sujet manquant sera retenue et payée l'année suivante si nécessaire.

Il sera possible de jumeler des races advenant le cas ou, dans une race, il n'y ait pas le nombre de tête minimum pour un interrace.

ÉLIGIBILITÉ ET VÉRIFICATION : Voir règles générales

Tous les sujets doivent être la propriété de l'exposant et enregistrés à son nom, exception faite des classes progéniture de père et troupeau d'éleveur dont les règles sont particulières.

Tous les veaux présentés à l'exposition doivent avoir été dûment enregistrés pour être éligibles aux différents concours de l'exposition. Les certificats d'enregistrement de tous les veaux doivent être produits par l'exposant à l'officier chargé de la vérification au moment de celle-ci.

SECTION 301- CHAROLAIS

SECTION 302- SIMMENTAL

SECTION 303- ABERDEEN ANGUS

SECTION 304- HEREFORD

SECTION 308- SHORTHORN

Entrée: MERCREDI, 23 juillet de 19h à 22h au JEUDI 24 juillet avant midi

Sortie: LUNDI 28 juillet à partir de 21 h.

L'horaire de l'arrivée des bovins devra être respecté sous peine d'amende de cent dollars (100 \$) qui sera retenue sur la prime de l'exposant.

Dans le cas où il y aura moins de trois (3) exposants, l'Exposition se réserve le droit d'agir en fonction de la situation. Lorsqu'il y aura trois (3) exposants et quinze (15) à trente (30) sujets jugés, l'Exposition paiera la liste de cent cinquante (150 \$)

\$ 150 - 125 - 110 - 80 - 75 - 70 - 65 - 50 - 40 - 35 etc.

Lorsqu'il y aura trois (3) exposants et plus de (30), mais moins de cent (100) sujets jugés:

\$ 175 - 160 - 145 - 130 - 115 - 100 - 90 - 80 - 75 - 65 etc.

Classes:

- 1. Taureau-veau né le ou après le 1er janvier 2026**
- 2. Taureau né entre le 1er septembre 2025 et le 31 décembre 2025**
- 3. Taureau né entre le 1er mars 2025 et le 31 août 2025**
- 4. Taureau né entre le 1er janvier 2025 et le 28 février 2025**
- 5. Taureau né entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024**
- 6. Taureau né avant 2024**
- 7. Femelle-veau (3 mois d'âge min.)**
- 8. Femelle-génisse née entre le 1er sept. et le 31 déc. 2025**
- 9. Femelle-génisse née entre 1er mars 2025 et 31 août 2025**
- 10. Femelle Génisse née entre le 1er jan. et le 28 février 2025**
- 11. Femelle-génisse née entre 1er septembre 2024 et 31 décembre 2024**
Non accompagné de son veau de l'année
- 12. Née entre le 1er jan 2024 & 31 août 2024**
- 13. Vache née avant le 1er janvier 2024**
- 14. Classe de groupe - Troupeau de l'éleveur**
- 15. Progéniture de père**
Champion Junior / Réserve
- 16. Progéniture de mère**
Champion Senior / Réserve
Grand Champion / Réserve
Championne Junior / Réserve
Championne Senior / Réserve
Grande Championne / Réserve

JEUNES RURAUX

Contactez votre responsable de jeunes ruraux pour la date de votre locale.

Responsables locaux

Bagot - St-Hyacinthe	Léonie Michon 438 396-8479
Richelieu	Linda Drouin 450 517-0992
Rouville	Maxime Roy 450 204-0799
Granby	Marie-Claire Tétrault 450-558-4003
Bovins de boucherie	Laurie Noisieux 450 230-4143

Ces journées sont organisées par l'Exposition. Celle-ci donnera 15\$ par concours réalisé, par participant.

Veuillez faire vos inscriptions avant le 13 juillet 2026

Par AssistExpo au www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Aucun formulaire papier ne sera accepté, à moins d'exception

RÈGLEMENTS

Pour être éligible:

1. Le jeune devra avoir au plus 25 ans et pas moins de 5 ans, être membre du Cercle de son comté ou de sa municipalité incluse dans le territoire des Sociétés locales. Pour les bovins de boucherie, Ayrshire, Canadienne et Jersey ; si le participant ne réside pas dans le territoire des sociétés locales, il pourra participer, mais n'aura pas de bourse.
- 2-II n'est pas nécessaire, pour un jeune d'avoir participé à une exposition locale tenue sur le territoire des Sociétés locales, de leurs municipalités dans aucune des races.
3. Les numéros ATQ devront être disponibles à la vérification, ainsi que les certificats d'enregistrements originaux dûment transférés sans quoi le sujet sera automatiquement disqualifié, donc ne sera pas jugé.
4. Toutes inscriptions pourront être modifiées jusqu'à la vérification. Après la vérification, aucun changement ou ajout ne sera possible.
5. Si, dans une classe, il y a moins de trois (3) têtes, le comité se réserve le droit de jumeler cette classe avec la suivante.
6. Tous les participants doivent être vêtus de blanc et porter le chapeau numéroté qui leur a été remis par le/la responsable sur le terrain. Pour les races de boucherie, porter le gilet selon la race.
7. Tout jeune qui refuse de se conformer aux règlements verra annuler tous ses prix, argent et trophées.

8. Un exposant pourra présenter un sujet dans les races de bovins laitiers et un sujet dans les races de bovins de boucherie et celui-ci ne pourra être changé après la vérification.

9. Aucun sujet mâle n'est éligible.

10. Un jeune éleveur doit demeurer en contrôle de l'animal qu'il présente et à cet effet, il ne pourra "échapper" son animal plus de deux fois sans être disqualifié.

JUGEMENTS

DATES ET HEURES DES JUGEMENTS:

LUNDI, 27 juillet 2026

Expertise - Jugement 9 h

Canadienne - Ayrshire - Bovins de boucherie

MERCREDI, 29 juillet 2026

Expertise - Jugement 10 h En alternance

Holstein - Jersey - Suisse brune

Ouvert à tout le Québec

MERCREDI 29 juillet 2026

Chèvre laitière (Chapiteau)

Expertise - Jugement 13 h 00

Ouvert à tout le Québec

SAMEDI 01 août 2026

Chèvre de boucherie (Chapiteau)

Expertise - Jugement 10 h 00

Ouvert à tout le Québec

SAMEDI 25 juillet 2026

Mouton (Chapiteau)

Expertise - Jugement 11 h 00

Les exposants des races **Ayrshire & Canadienne** devront être rendus sur le terrain avec leurs animaux **le jeudi, 23 juillet à partir de 10h** et pourront quitter le terrain, avec leurs animaux après le jugement à partir de **21h le lundi 27 juillet**.

Les exposants de la race **Holstein, Jersey et Suisse brune** devront entrer sur le terrain, avec leurs animaux, **avant 10 h le mardi 28 juillet** et pourront quitter le terrain avec leurs animaux à partir de **5h le dimanche 2 août**.

Les exposants de **toutes les races de boucherie** devront être rendus sur le terrain avec leurs animaux entre **le mercredi 22 juillet le jeudi 23 juillet avant 10h**. Ils pourront quitter le terrain, avec leurs animaux le **lundi 27 juillet à partir de 21h**.

Les exposants de **chèvres laitières** devront être rendus sur le terrain avec leurs animaux le **lundi, 27 juillet entre 8h et 12h**. Ils pourront quitter le terrain, avec leurs animaux le **mercredi 29 juillet après 21h**.

Les exposants de **chèvres de boucherie**, devront être rendus sur le terrain avec leurs animaux JEUDI 30 juillet entre 8h et 10h. Ils pourront quitter le terrain avec leurs animaux le DIMANCHE 2 août après 5h am.

CONCOURS D'EXPERTISE

- a) Lors du jugement des races Ayrshire et Canadienne, ainsi que Holstein et Jersey, l'expertise s'effectuera sur une des quatres races soit pour tous les jeunes.
- b) Ces concours ont lieu à l'intérieur de l'aréna.
- c) Pour s'inscrire à cette classe, le jeune doit avoir exposé au moins un animal.
- d) La carte d'expertise devra porter le numéro de participant, le nom du jeune, le classement et cinq (5) raisons justifiant ce classement.
- e) Les races suivantes seront jugées par le jeune

SECTION 401 - classe 1 - quatre (4) bovins de boucherie

SECTION 402 - classe 1 - quatre (4) bovins Canadienne et Ayrshire (en alternance d'une année à l'autre)

SECTION 403 - classe 1 - quatre (4) bovins Holstein et Jersey (en alternance d'une année à l'autre)

CONCOURS DE CONFORMATION

GÉNISSE:

A) L'animal doit être la propriété ou copropriété d'un éleveur du territoire d'une société locale

B) Les génisses devront être exemptes de maladies contagieuses (dartres, etc.). Aucune génisse de ce type ne sera acceptée sur le terrain et le propriétaire de la génisse sera tenu responsable des dommages causés par celle-ci s'il y a lieu. Les règlements de santé sont les mêmes pour les jeunes que pour les adultes.

SECTION 410 - Suisse brune

SECTION 412 - Ayrshire

SECTION 411 - Holstein

SECTION 413 - Canadienne

SECTION 414 – Jersey

Classe 1 - Junior: entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026

Classe 2 - Intermédiaire: 1er décembre 2025 - 28 février 2026

Classe 3 - Senior: 1er septembre 2025 - 30 novembre 2025

Classe 4 - 1 an d'été: 1er juin 2025 - 31 août 2025

Classe 5 - 1 an junior: 1er mars 2025 - 31 mai 2025

SECTION 415 - Bovins de boucherie

Classe 1 - Femelle-veau (3 mois min.) : née le ou après le 1er janvier 2026

Classe 2 - Femelle-génisse 1er avril 2025 - 31 décembre 2025

Classe 3 - Femelle-génisse 1er janvier 2025 - 31 mars 2025

SECTION 416 - Chèvres

Chèvre laitière et de boucherie :

0 à 1 an , née le ou après le 1er juillet 2025

SECTION 418 - Mouton

0 à 1 an , née le ou après le 1er juillet 2025

CONCOURS DE PRÉSENTATION ANIMALE (bovins)

a) Lorsqu'il y aura plus de 10 sujets, le juge classera les 10 premiers. Cependant si le nombre est légèrement supérieur à 10 ce sera à la discrétion du juge et des responsables en place.

b) L'âge considéré pour les classes de présentation est celui au 1er janvier 2026

c) Pour participer à cette classe, le jeune doit avoir exposé au moins un animal.

SECTION 431 - Holstein - Jersey -Suisse brune

SECTION 432 - Canadienne - Ayrshire

SECTION 435 - Bovins de boucherie

Classe 1: Jeunes de 5 à 9 ans

Classe 2: Jeunes de 10 à 12 ans

Classe 3: Jeunes de 13 à 16 ans

Classe 4: Jeunes de 17 à 21 ans

Classe 5: Jeunes de 22 à 25 ans

SECTION 436 – Chèvres laitières et de boucherie

Classe 1 : 12 ans et moins

Classe 2 : 13 ans à 18 ans

SECTION 439 – Moutons

Classe 1 : 12 ans et moins

Classe 2 : 13 ans à 18 ans

MOUTONS

Responsable: Cathy Michaud 581-307-4659 courriel semrpq@semrpq.net

Ouvert à tout le Québec

Veillez faire vos inscriptions avant 6 juillet 2026 pour prix régulier

Via : www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

Entrée: MERCREDI 22 juillet de 19h à 22h ou le JEUDI, 23 juillet de 7h à midi.

Sortie: DIMANCHE, 26 juillet à 21h

L'horaire de l'arrivée des animaux devra être respecté sous peine d'amende de cent dollars (100 \$) qui sera retenue sur la prime de l'exposant.

TOUS LES EXPOSANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE PAR
ASSISTEXPO

ET FAIRE LEUR PAIEMENT EN LIGNE.

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

L'Exposition impose des frais d'inscription de 18 \$ plus taxes par sujet pour tous les moutons inscrits.

Des sujets pourront être ajoutés après la date limite du 6 juillet, soit jusqu'au 13 juillet inclusivement pour tous les moutons, moyennant le versement par l'exposant de 50 \$ par sujet, en surplus des frais d'inscriptions de base de 18 \$. Toutes inscriptions reçues à partir du 14 juillet seront chargées à 100 \$, en plus du 18 \$ de base.

Les exposants doivent être membres en règle de leur association provinciale reconnue à la nationale.

Les exposants sont tenus de porter, lors de l'expertise, la chemise blanche et le pantalon noir. Ils auront droit cependant d'arborer une identification sur leur costume. Les animaux doivent être présentés dans leur couleur naturelle.

Les moutons devront être lisiblement tatoués ou porter leur étiquette officielle correspondant à leur numéro d'enregistrement. Tout sujet qui ne sera pas en conformité avec ce règlement devra être mis hors concours.

Aucun mouton ne sera admis à concourir dans une section autre que celle assignée au moment de la vérification.

Par souci d'encourager les éleveurs régionaux, aucun sujet en location ne sera accepté.

Les moutons devront être identifiés par le responsable responsable de cette section, afin d'éviter que le même sujet soit présenté dans plus d'une classe.

Inscrire le numéro ATQ (site de provenance et no d'identification du mouton). Les numéros ATQ devront être disponibles à la vérification, sans quoi le sujet sera automatiquement disqualifié, donc ne sera pas jugé.

RÈGLEMENTS DE SANTÉ

Une personne nommée par la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec ainsi qu'un responsable mandaté par l'expo examineront tous les moutons à leur arrivée sur le terrain de l'Exposition. Tout animal jugé malade et/ou présentant des symptômes de maladie sera ensuite examiné par un vétérinaire et, selon ses recommandations, les animaux en cause pourront être exclus du site et l'exposant devra payer les frais de désinfection des lieux.

VÉRIFICATION

Les exposants seront requis de fournir les certificats d'enregistrement originaux, télécopies ou fichier PDF provenant directement de l'association de la race, dûment transférés et présentés au moment de la vérification sans quoi les animaux concernés ne seront pas éligibles au jugement. La vérification sera effectuée par l'Exposition.

NOMBRE DE SUJETS PAR UNITÉ D'ÉLEVAGE

Un exposant aura droit à 15 sujets (peu importe les races). Il ne pourra faire concourir le même animal dans plus d'une classe individuelle mentionnée. Cependant si le nombre minimum de sujets requis dans plus d'une race n'est pas atteint l'Exposition se réserve la possibilité de créer une section inter races, avec la race ayant le plus petit effectif.

Il sera permis aux exposants de remplacer un ou tous les animaux inscrits à l'intérieur de la même race et ce, jusqu'au moment de l'arrivée de leurs animaux sur le terrain de l'Exposition, mais, le nombre de sujets inscrits en date du 7 juillet par un exposant devra être respecté. En substance, cela implique qu'advenant que le nombre de sujets amenés sur le site soit inférieur au nombre de sujets inscrits le 8 juillet, une amende de 20 \$ par sujet manquant retenue ou payée l'année suivante si nécessaire.

Tous les moutons inscrits dans ces classes doivent être la propriété de l'exposant et enregistrés à son nom. Est considéré comme un exposant: un éleveur qui présente au moins un sujet dans l'une des classes régulières.

Les moutons de race Leicester devront avoir été tondus après le 1er janvier 2025, les autres races devront être jugées avec moins d'un pouce de laine ou 2,50 cm.

Agneaux de marché (inter-race);

- Un minimum de 5 animaux doivent être inscrit dans la classe 1 et/ou 2 pour la tenue de la classe.
- L'exposant qui présente un agneau de marché doit être présent lors du jugement sur pieds en respectant le code vestimentaire requis.
- **CLASSES; 1.** Poids de l'animal vivant : 85 à 100 livres* **2.** Poids de l'animal vivant : 101 à 125 livres*
- * Tous les animaux seront pesés avant le jugement. Le classement aura lieu sur les animaux vivants seulement.
- Une entrée (dans la classe 1 ou la classe 2) par unité d'élevage.
- **Qualifications** – Ces deux classes sont ouvertes aux agneaux châtrés ou non et aux agnelles (enregistrées, métisses ou croisées identifiables). Pour être admis, les agneaux doivent avoir toutes leurs premières incisives (dents de lait). Les agneaux doivent être nés à la propriété de l'exposant. Les agneaux devront être frais tondus. La date de naissance doit être fournie lors de l'inscription.

N.B. S'il n'y a pas trois (3) exposants et 15 sujets jugés, l'Exposition paiera 50 % de la liste de prix en vigueur.

\$ 125 - 105 - 90 - 75 - 65 - 60 - 55 - 50 - 40 - 35 etc.

- **SECTION 501 - LEICESTER**
- **SECTION 502 - SUFFOLK**
- **SECTION 503 - DORSET**
- **SECTION 504 - HAMPSHIRE**
- **SECTION 505 - OXFORD**
- **SECTION 506 - ROMANOV**

- **SECTION 507** - NORTH COUNTRY CHEVIOT
- **SECTION 508** - BORDER CHEVIOT
- **SECTION 509** - AGNEAU DE MARCHÉ (Inter-race)
- **SECTION 510** - ARCOTT-RIDEAU
- **SECTION 511** - EAST FRIESIAN

Classes:

- Brebis d'un an possédant 4 palettes maximum**
Née et Élevée au Canada
- Agnelle possédant la 1er paire d'incisives temporaires**
(dent de lait) née avant le 1er janvier 2026. Née la propriété de l'exposant
- Agnelle possédant la 1er paire d'incisives temporaires**
(dent de lait) née le ou après le 1er janvier 2026.
Née la propriété de l'exposant.
Grande Championne
Grande Championne de Réserve
- Bélier d'un an (possédant 4 palettes maximum).**
Né et élevé au Canada.
- Agneau possédant la 1e paire d'incisives temporaires**
(dent de lait) né avant le 1er janvier 2026. Né à la propriété de l'exposant.
- Agneau possédant la 1er paire d'incisives temporaires**
(dent de lait) née le ou après le 1 janvier 2026.
Né la propriété de l'exposant.
Grand Champion
Grand Champion de Réserve
- Progéniture du père**
Groupe de 3 sujets possédant la première paire d'incisives temporaires issue du même père.
- Progéniture de mère**
Groupe de 2 sujets issue de la même mère
- Groupe**
Troupeau de l'éleveur - sujets nés et engendrés chez l'éleveur et étant sa propriété.
- Paire de femelles de même race**

CHÈVRES LAITIÈRES

Responsable: Jade Pinel 438-870-3756

Ouvert à tout le Québec

Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 6 juillet 2026.

**TOUS LES EXPOSANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE PAR
ASSISTEXPO**

ET FAIRE LEUR PAIEMENT EN LIGNE.

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

L'Exposition impose des frais d'inscription de 18 \$ plus taxes par sujet pour toutes les chèvres inscrites.

Des sujets pourront être ajoutés après la date limite du 6 juillet des inscriptions, soit jusqu'au 13 juillet inclusivement pour toutes les chèvres inscrites, moyennant le versement par l'exposant de 50 \$ par sujet, en surplus des frais d'inscriptions de base de 18 \$. Toutes inscriptions reçues à partir du 14 juillet seront chargées à 100 \$, en plus du 18 \$ de base.

Toutes les chèvres, sans exception, devront avoir leur certificat d'enregistrement de la Société canadienne des éleveurs de chèvres et devront également être lisiblement tatouées et le certificat d'enregistrement devra être produit au moment de la vérification à l'officier responsable.

Aucun changement de classe ne sera permis après la vérification.

L'expertise sera sanctionnée par la Société canadienne des éleveurs de chèvres. Si des frais sont encourus par l'Exposition, cette dernière se garde le droit d'augmenter de 5\$ les frais d'inscription par animal.

Les exposants doivent être membres en règle de leur association provinciale.

Les exposants sont tenus de porter, lors de l'expertise, l'habit qui est de mise selon la race. Les animaux doivent être présentés dans leur couleur naturelle.

Aucune chèvre ne sera admise à concourir dans une classe autre que celle assignée à son âge et à sa race.

L'âge des chèvres sera calculé à partir de la date de naissance jusqu'au premier jour de juillet.

RÈGLEMENTS DE SANTÉ

Une personne nommée par la Société des éleveurs de chèvre ainsi qu'un responsable mandaté par l'expo examineront tous les sujets à leur arrivée sur le terrain de l'Exposition. Tout animal jugé malade et/ou présentant des symptômes de maladie sera ensuite examiné par un vétérinaire et, selon ses recommandations, les animaux en cause pourront être exclus du site et l'exposant devra payer les frais de désinfection des lieux.

NOMBRE DE SUJETS PAR UNITÉ D'ÉLEVAGE:

Il sera permis aux exposants de remplacer un ou tous les animaux inscrits à l'intérieur de la même race et ce, jusqu'au moment de l'arrivée de leurs animaux sur le terrain de l'Exposition, mais, le nombre de sujets inscrits en date du 6 juillet par un exposant devra être respecté.

Les exposants de chèvres **LAITIÈRES** pourront inscrire un maximum de 15 sujets par unité d'élevage.

Cependant si le nombre minimum de sujets requis pour les **CHÈVRES LAITIÈRES** dans plus d'une race n'est pas atteint, l'Exposition se réserve la possibilité de créer une section interraces ou d'inviter un exposant lorsqu'il y a lieu de compléter le nombre d'inscriptions dans une race. Un maximum de 3 races par exposant sera permis.

Lorsqu'il y aura 3 exposants et 10 sujets jugés dans une race, l'Exposition paiera la liste ci-bas. Cependant si le nombre minimum de sujets jugés requis dans plus d'une race n'est pas atteint l'Exposition se réserve la possibilité de créer une section interrace.

\$ 95 - 80 - 70 - 60 - 50 - 40 - 30 etc.

SECTION 601 - ALPINE

SECTION 603 - SAANEN

SECTION 605 - LA MANCHA

SECTION 602 - NUBIENNE

SECTION 604 - TOGGENBURG

SECTION 606 - NIGÉRIENNE

Entrée: LUNDI 27 juillet entre 8h et 10h

Sortie: MERCREDI 29 juillet après 21h

601. Alpine

Prix gagnés: 95\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$

Classes:

1. Chevrete âgée de 1 à 6 mois

Née entre le 1er janvier 2026 et le 24 juin 2026

2. Chevrete âgée de 6 à 12 mois

Née entre le 1er juillet 2025 et le 31 décembre 2025

3. Chevrete âgée de 12 à 24 mois

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (aucune mise bas)

4. Un à deux ans

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (en lactation)

5. Deux à trois ans

Née entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024 (en lactation)

6. Trois à cinq ans

Née entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023

7. 5 ans et plus

Née avant le 30 juin 2021

8. Troupeau de l'éleveur (propriété de l'exposant)

Groupe de 4 sujets comprenant au moins 2 chèvres en lactation

Meilleur pis de la race Prix gagnés: 90\$ - 85\$

Les deux meilleurs des sections 4 à 7 inclusivement

Championnat Junior

Championnat Junior de Réserve

Championnat Senior

Championnat senior de réserve

Grande Championne

Grande championne de Réserve

Best Meilleur pis

Meilleur présentation Senior

Meilleur présentation junior

603. Saanen

Prix gagnés: 140\$ - 120\$ - 100\$ - 80\$ - 65\$ - 55\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$ - 20\$

Classes:

1. Chevrete âgée de 1 à 6 mois

Née entre le 1er janvier 2026 et le 24 juin 2026

2. Chevrete âgée de 6 à 12 mois

Née entre le 1er juillet 2025 et le 31 décembre 2025

3. Chevrete âgée de 12 à 24 mois

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (aucune mise bas)

4. Un à deux ans

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (en lactation)

5. Deux à trois ans

Née entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024 (en lactation)

6. Trois à 5 ans

Née entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023

7. 5 ans et plus

Née avant le 30 juin 2021

8. Troupeau de l'éleveur (propriété de l'exposant)

Groupe de 4 sujets comprenant au moins 2 chèvres en lactation

Meilleur pis de la race

Les deux meilleurs des sections 4 à 7 inclusivement

Championnat Junior

Championnat Junior de Réserve

Championnat Senior

Championnat senior de réserve

Grande Championne

Grande championne de Réserve

604. Toggenburg

Prix gagnés: 140\$ - 120\$ - 100\$ - 80\$ - 65\$ - 55\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$ - 20\$

Classes:

1. Chevrete âgée de 1 à 6 mois

Née entre le 1er janvier 2026 et le 24 juin 2026

2. Chevrete âgée de 6 à 12 mois

Née entre le 1er juillet 2025 et le 31 décembre 2025

3. Chevrete âgée de 12 à 24 mois

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (aucune mise bas)

4. Un à deux ans

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (en lactation)

5. Deux à trois ans

Née entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024 (en lactation)

6. Trois à 5 ans

Née entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023

7. 5 ans et plus

Née avant le 30 juin 2021

8. Troupeau de l'éleveur (propriété de l'exposant)

Groupe de 4 sujets comprenant au moins 2 chèvres en lactation

Meilleur pis de la race

Les deux meilleurs des sections 4 à 7 inclusivement

605. La Mancha

Prix gagnés: 140\$ - 120\$ - 100\$ - 80\$ - 65\$ - 55\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$ - 20\$

Classes:

1. Chevrete âgée de 1 à 6 mois

Née entre le 1er janvier 2026 et le 24 juin 2026

2. Chevrete âgée de 6 à 12 mois

Née entre le 1er juillet 2025 et le 31 décembre 2025

3. 5Chevrete âgée de 12 à 24 mois

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (aucune mise bas)

4. Un à deux ans

Née entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 (en lactation)

5. Deux à trois ans

Née entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024 (en lactation)

6. Trois à 5 ans

Née entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023

7. 5 ans et plus

Née avant le 30 juin 2021

8. Troupeau de l'éleveur (propriété de l'exposant)

Groupe de 4 sujets comprenant au moins 2 chèvres en lactation

Meilleur pis de la race

Les deux meilleurs des sections 4 à 7 inclusivement

606. Nigérienne

Prix gagnés: 95\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$

Classes:

1. Chevrette printemps

Née entre le 1er mai 2026 et le 31 juillet 2026

2. Chevrette hiver 4 à 10 mois

Née entre le 1er novembre 2025 et le 30 avril 2026

3. Chevrette âgée de 12 à 24 mois

Née entre le 1er novembre 2024 et le 31 octobre 2025

Championne Junior

Championne Junior de réserve

4. Laitière 1 à 2 ans

Née entre le 1er novembre 2024 et le 31 octobre 2025 (en lactation)

5. Laitière 2 à 3 ans

Née entre le 1er novembre 2023 et le 31 octobre 2024 (en lactation)

6. Laitière 3 à 4 ans

Née entre le 1er novembre 2022 et le 31 octobre 2023

7. Laitière 5 ans et plus

Née avant le 1er novembre 2021

Championne Senior

Championne Senior de réserve

Grande Championne

Grande Championne de réserve

Meilleur pis

8. Troupeau de l'éleveur (propriété de l'exposant)

Groupe de 4 sujets comprenant au moins 2 chèvres en lactation.

9. Chevreau printemps

Née entre le 1er mai 2026 et le 31 juillet 2026

10. Chevreau hiver

Née entre le 1er novembre 2025 et le 30 avril 2026

11. Bouc 1 an

Née entre le 1er novembre 2024 et le 31 octobre 2025

Champion Junior

Champion Junior de réserve

12. Bouc, 2 ans

Née entre le 1er novembre 2023 et le 31 octobre 2024

13. Bouc, 3 ans et plus

Née avant le 1er novembre 2023

Champion Senior

Champion Senior de réserve

Grand Champion

Grand Champion de réserve

- 14. Progéniture de mère**
- 15. Progéniture de père**
- 16. Troupeau d'éleveur**

CHÈVRES BOER

Alex Brien 819 919-1915

Ouvert à tout le Québec

Veillez faire vos inscriptions au plus tard le 6 juillet 2026.

**TOUS LES EXPOSANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE PAR
ASSISTEXPO**

ET FAIRE LEUR PAIEMENT EN LIGNE.

www.assistexpo.ca/saint-hyacinthe

L'Exposition impose des frais d'inscription de 18 \$ plus taxes par sujet pour toutes les chèvres inscrites.

Des sujets pourront être ajoutés après la date limite du 6 juillet des inscriptions, soit jusqu'au 13 juillet moyennant le versement par l'exposant de 50 \$ par sujet, en surplus des frais d'inscriptions de base de 18 \$. Toutes inscriptions reçues à partir du 14 juillet seront chargées à 100 \$, en plus du 18 \$ de base.

Toutes les chèvres, sans exception, devront avoir leur certificat d'enregistrement de la Société Canadienne d'enregistrement des animaux et devront également être lisiblement tatouées et le certificat d'enregistrement devra être produit au moment de la vérification à l'officier responsable.

Aucun changement de classe ne sera permis après la vérification.

L'expertise sera sanctionnée par 3 membres de l'Association Canadienne de la Chèvre de Boucherie (ACCB). Si des frais sont encourus par l'Exposition, cette dernière se garde le droit d'augmenter de 5\$ les frais d'inscription par animal.

Les exposants doivent être membres en règle de leur association provinciale.

Les exposants sont tenus de porter, lors de l'expertise, l'habit qui est de mise selon la race. Les animaux doivent être présentés dans leur couleur naturelle.

Aucune chèvre ne sera admise à concourir dans une classe autre que celle assignée à son âge et à sa division.

Les classes en vigueur sont celles assignées par l'ACCB.

RÈGLEMENTS DE SANTÉ

Trois membres de l'ACCB ainsi qu'un responsable mandaté par l'expo, examineront tous les sujets à leur arrivée sur le terrain de l'Exposition. Tout animal jugé malade et/ou présentant des symptômes de maladie sera ensuite examiné par un vétérinaire et, selon ses recommandations, les animaux en cause pourront être exclus du site et l'exposant devra payer les frais de désinfection des lieux.

NOMBRE DE SUJETS PAR UNITÉ D'ÉLEVAGE:

Il sera permis aux exposants de remplacer un ou tous les animaux inscrits à l'intérieur de la même race et ce, jusqu'au moment de l'arrivée de leurs animaux sur le terrain de l'Exposition, mais, le nombre de sujets inscrits en date du 9 juillet par un exposant devra être respecté.

Les exposants pourront inscrire un maximum de 15 sujets par unité d'élevage.

SECTION 607

Entrée: JEUDI 30 juillet entre 7h et 10h

Sortie: DIMANCHE 2 août après 5h am

Prix gagnés: 95\$ - 80\$ - 70\$ - 60\$ - 50\$ - 40\$ - 30\$

Classes:

1. Chevrete été

Née entre le 1er juin 2026 et le 31 août 2026

Les chevrettes dans les classes juniors ne doivent pas avoir chevrettées

2. Chevrete printemps

Née entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026

Les chevrettes dans les classes juniors ne doivent pas avoir chevrettées

3. Chevrete d'hiver

Née entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026

Les chevrettes dans les classes juniors ne doivent pas avoir chevrettées

4. Chevrete un an été

Née entre le 1er juin 2025 et le 30 novembre 2025

Les chevrettes dans les classes juniors ne doivent pas avoir chevrettées

5. Chevrete un an hiver

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 mai 2025

Les chevrettes dans les classes juniors ne doivent pas avoir chevrettées

Championne Junior

Championne junior réserve

6. Chèvre d'un an chevrettées

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025

Les chèvres dans les classes seniors doivent avoir chevrettées dans les 12 mois précédents la date du jugement.

7. Chèvre 2 ans

Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024

Les chèvres dans les classes seniors doivent avoir chevrettées dans les 12 mois précédents la date du jugement.

8. Chèvre 3 ans

Née entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023

Les chèvres dans les classes seniors doivent avoir chevrettées dans les 12 mois précédents la date du jugement.

9. Chèvre de 4 ans et plus

Née entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2022

Les chèvres dans les classes seniors doivent avoir chevrettées dans les 12 mois précédents la date du jugement.

Championne senior

Championne senior de réserve

Grande Championne

Grande Championne de réserve

10. Chevreau été

Née entre le 1er juin 2026 et le 31 août 2026

11. Chevreau printemps

Née entre le 1er mars 2026 et le 31 mai 2026

12. Chevreau hiver

Née entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026

13. Bouc 1 an été

Née entre le 1er juin 2025 et le 30 novembre 2025

14. Boucs un an hiver

Née entre le 1er janvier 2025 et le 31 mai 2025

Champion junior

Champion junior de réserve

15. Boucs de 2 ans

Née entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024

16. Boucs de 3 ans et plus

Née entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2023

Champion senior

Champion senior de réserve

Grand Champion

Grand Champion de réserve

Meilleur éleveur

Meilleur exposant

17. Progéniture de mère

18. Progéniture de père

19. Troupeau d'éleveur

GRANDES CULTURES
Voir règlements généraux

SOYEZ IMAGINATIF ! PRIX DE PARTICIPATION À GAGNER !

SECTION 901

Entrée: MERCREDI, 22 juillet, entre 18h et 20h

JEUDI 23 juillet, avant midi

Sortie: DIMANCHE 2 août, entre 8h et midi

RÈGLEMENTS

- Critères de jugement: propreté et uniformité.
- Les gerbes ne respectant pas le diamètre seront refusées.
- Les gerbes ayant des corps étrangers à l'intérieur seront disqualifiées.
- Les gerbes doivent être présentées sans les feuilles.
- Une gerbe ne comprend pas moins de 15" et pas plus de 25" (38 et 63 cm) de circonférence à l'attache centrale (mesurée à l'arrivée) pour les classes 1-2-3-4-5.

N.B. Les exposants sont tenus d'indiquer sur leurs exhibits, le type de cultivars (variétés) qu'ils ont utilisé et ceux-ci doivent être ceux qui sont recommandés par le CRAAQ (Centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec). De plus, les gerbes devront obligatoirement être placées sur des supports qui seront fournis sur place par l'Exposition et seront mesurées dès l'arrivée. Les exhibits doivent être exempts de maladies et de mauvaises herbes.

Liste de prix \$175 \$105 \$85 \$65 \$55 \$45

Classe 1 – Une gerbe de blé de printemps

Classe 2 – Gerbe de blé d'automne

Classe 3 – Une gerbe d'orge

Classe 4 – Une gerbe d'avoine

Classe 5 – Une gerbe de seigle triticale

Liste de prix \$80 \$45 \$30 \$25 \$20 \$20

Classe 6 – Balle de légumineuse

Une balle, foin sec et attaché. Dimension: Type balle ronde: circonférence maximum 21po.

Type grosse balle carrée (3' x 4' ou 4' x 4'): épaisseur requise de 2 pieds.

Classe 7 – Balle de foin graminée

Une balle, foin sec et attaché. Dimension: Type balle ronde: circonférence maximum 21po. Type grosse balle carrée (3' x 4' ou 4' x 4'): épaisseur requise de 2 pieds.

Classe 8 – PLANTS DE FÈVES SOYA

Trois plants minimum de fèves soya dans un pot rempli de terreau de 7" à 8" de diamètre.

Classe 9 – TIGES DE MAÏS-GRAIN

Trois (3) tiges avec une motte de terre qui entre dans un pot de 14" de diamètre (le pot sera fourni à l'arrivée par l'Exposition). Les exhibits doivent être identifiés (variété).

Classe 10 – MAÏS GRAIN EN ÉPIS

Dix (10) épis disposés en pyramide, obligatoirement sur une planche de bois (l'apparence et le poids seront les critères lors de l'expertise).

Liste de prix \$50 \$40 \$30 \$25 \$20 \$20

Classe 11 - GRAINS D'AVOINE EN POT Classe 12 - GRAINS DE BLÉ EN POT

Classe 13 - GRAINS DE MAÏS EN POT Classe 14 - GRAINS D'ORGE EN POT

Classe 15 - GRAINS DE SOYA EN POT Classe 16 - GRAINS DE LIN EN POT

**Classe 17 - GRAINS D'ÉPEAUTRE EN POT Classe 18 - GRAINS DE POIS
SEC EN POT**

N.B. Les grains exempts de poussière doivent être présentés à l'état naturel sans traitement, obligatoirement dans des pots Masson de verre de 1 litre. Pour les classes 7 à 11, les exhibits deviendront la propriété de l'Exposition, cependant les présentoirs pourront être récupérés. Les grains seront pesés donc prévoir la décoration appropriée à cet effet.

HORTICULTURE

Voir règlements généraux

SOYEZ IMAGINATIF ! PRIX DE PARTICIPATION À GAGNER !

Entrée: MERCREDI, 22 juillet, entre 18h et 20h au Centre BMO

Sortie: DIMANCHE, 2 août entre 8h et midi

RÈGLEMENTS

Les exposants devront changer leurs exhibits le dimanche, 26 juillet de 8h à 10h am.

Exception faite des plantes en pots.

Ceux qui ne se conformeront pas à ce règlement pourront voir leurs prix annulés par l'Exposition.

Liste de prix \$25 \$20 \$19 \$18 \$17 \$16

SECTION 913 – PLANTES DE MAISON INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

N.B. Chacune des plantes présentées dans cette section devra être identifiée sur l'étiquette d'inscription et exempte d'insecte sinon elle sera disqualifiée. Tous les pots devront indiquer la fréquence d'arrosage.

Classes:

- 1- Arrangement de plantes fleuries avec 3 variétés minimum dans un pot de 30 à 40 cm de diamètre.
- 2- Arrangement de plantes en feuillage (sans fleur) 3 variétés minimum dans un (1) pot de 30 à 40 cm de diamètre.
- 3- Collection de cactus: trois (3) pots.
- 4- Un (1) spécimen de plante grasse (plante et contenant jugés).
- 5- Boîte à fleurs (balconnière - longueur 2 pieds (60 cm) maximum.
- 6- Jardinière suspendue.
- 7- Plantes à fleurs comestibles (minimum 3 plants de la même espèce, dans un pot de 15 à 20 cm de diamètre).
- 8- Bonsaï (un spécimen).
- 9- Orchidée (un spécimen).
- 10- Violette africaine (un spécimen).
- 11- Arrangement de fines herbes.
- 12- Arrangement (petit jardin) de légumes en pot: 3 légumes (dans chacune des 3 variétés) et 3 variétés minimum autres que fines herbes, récipient de 60 cm de diamètre.
- 13- Pot de fantaisie, collection de vivaces (3 minimum).
- 14- Pot de fantaisie, collection de vivaces et annuelles, minimum une variété par catégorie. Conifères miniatures acceptés.

SECTION 914 – FLEURS SÉCHÉES

Classes:

- 1- Arrangement artistique de fleurs séchées (bouquets, couronnes etc.).

SECTION 915 – CONTENANTS

N.B. Plante à votre choix pour ces classes.

Classes:

- 1- Contenant ou cache-pot original fabriqué par l'exposant (bon goût et originalité, santé et respect des besoins de la plante). Une plante par exposant.
- 2- Arrangement artistique floral miniature naturel autre qu'un vase, hauteur moins de 15 cm (fleurs coupées).
- 3- Arrangement artistique floral naturel (fleurs viables coupées) dans un contenant utilitaire ayant une valeur esthétique ou un caractère antique, soit en verre, métal, bois ou autre.

SECTION 916 – CENTRE DE TABLE

Classes:

- 1- Arrangement avec une seule espèce de fleurs.
- 2- Arrangement avec différentes espèces de fleurs.
- 3- Assiette fleurie (fleurs obligatoires, noix et feuillage au choix).

FRUITS - LÉGUMES

Voir règlements généraux

SOYEZ IMAGINATIF ! PRIX DE PARTICIPATION À GAGNER !

Entrée: MERCREDI, 22 juillet, entre 18h et 20h au Centre BMO

Sortie: DIMANCHE, 2 août entre 8h et midi

RÈGLEMENTS

- Collection de fruits et légumes: l'apparence générale, l'uniformité, la qualité et l'arrangement seront considérés.

SECTION 925 – FRUITS

Liste de prix \$15 \$13 \$11 \$9 \$7 \$5

Classe 1- Gelée de fraises, 250 ml.

Classe 2- Gelée de pommes, 250 ml.

Classe 3- Confiture de framboises, 250 ml.

Classe 4- Confiture de bleuets, 250 ml.

Classe 5- Confiture de mûres, 250 ml.

Classe 6- Beurre de pommes, 250 ml.

Classe 7- Sirop de pommes, 375 ml.

Classe 8- Confiture de camerise, 250 ml

Classe 9- Confiture mixte 250 ml (Au moins deux variété de fruits) Surprenez-nous !!!

Liste de prix \$30 \$20 \$19 \$18 \$17 \$16

Classe 10- Collection de produits transformés: min. 3 contenants de confiture et/ou de gelée (250 ml. ch.)

SECTION 930 – LÉGUMES

Liste de prix \$20 \$16 \$14 \$12 \$10 \$8

Classe 1- Marinade de betteraves miniatures sucrées, 2 pots Masson de 250 ml.

Classe 2- Ketchup de tomates vertes, 2 pots Masson de 250 ml.

Classe 3- Salsa, 2 pots Masson de 250 ml.

ACÉRICULTURE

Voir règlements généraux

Section 945 – ÉRABLE

Entrée: MERCREDI, 22 juillet, entre 18h et 20h au Centre BMO

Sortie: DIMANCHE, 2 août entre 8h et midi

RÈGLEMENTS

- Les exposants dans le secteur de l'acériculture doivent obligatoirement être exploitant d'une érablière pour être éligible aux différents concours.
- Pour chacune des huit (8) premières catégories, le participant doit fournir trois (3) contenants de forme identique. Le choix de la forme appartient au participant, en autant qu'il respecte la quantité demandée.
- Aucun échantillon ne doit porter d'identification de l'exposant avant l'expertise et vous devez présenter tous les exhibits inscrits.

Liste de prix \$40 \$35 \$30 \$25 \$20 \$15

Classe 1- Trois bouteilles en verre de sirop d'érable de 375 ml.

Classe 2- Trois (3) pains de sucre d'érable dur de 250 g.

Classe 3- Trois (3) pains de sucre d'érable mou de 250 g.

Classe 4- Trois (3) contenants en verre de beurre d'érable 250 g.

Classe 5- Trois (3) contenants en verre de tire d'érable 250 g.

Classe 6- Trois (3) pots en verre de gelée d'érable de 250 ml.

Classe 7- Trois (3) contenants en verre de sucre d'érable pur granulé de 250 g.

Classe 8- Caramel à l'érable: Trois (3) contenants en verre de 250 g chacun.

Classe 9- Deux (2) boîtes de bonbons de sucre d'érable pur de 250 g.

Classe 10- Une présentation d'emballage cadeau (au moins 3 produits purs différent, maximum 5 kg.

Liste de prix \$75 \$60 \$50 \$40 \$30 \$25

Classe 11- Collection de produits de l'érable dont 8 kg minimum d'érable pur obligatoirement, sur un total d'au moins 12 kg de différents produits.

Avoir les deux mains dans La Terre, c'est avoir accès à un vaste champ d'informations

Abonnez-vous!

Par téléphone au **1 877 679-7809**, par courriel à **abonnement@laterre.ca**
ou en **numérisant ce code QR**



Sur toutes
les plateformes



LaTerre
DE CHEZ NOUS

SAINT-HYACINTHE PASSE EN MODE EXPO AGRICOLE



Ville de
Saint-Hyacinthe

Technopole agroalimentaire